

ABONNEMENTS:

Edition Quotidienne:	
CANADA ET ETATS-UNIS	\$3.00
UNION POSTALE	\$6.00
Edition Hebdomadaire:	
CANADA	\$1.00
ETATS-UNIS	\$1.50
UNION POSTALE	\$2.00

Directeur: HENRI BOURASSA

LE DEVOIR

Rédaction et Administrations

71a RUE SAINT-JACQUES

 TELEPHONE: 7460
 ADMINISTRATION: 7460
 REDACTION: 7460

FAIS CE QUE DOIS !

CEUX QUI TRAVAILLENT

On trouvera, dans une autre page, la note qu'a bien voulu rédiger, à notre demande, l'un de ceux qui ont le mieux connu le R. P. Ducharme, l'ancien provincial des Clercs de Saint-Viateur. Nous avons voulu publier cette note pour rendre hommage à la mémoire d'un homme qui a fait beaucoup de bien en dissimulant presque son œuvre et pour appeler l'attention sur le travail qui se fait dans l'ombre par des hommes et des femmes à qui l'on pourrait presque reprocher leur horreur de la publicité.

Le P. Ducharme ne s'est pas contenté d'envoyer étudier en Europe ses meilleurs sujets et d'organiser des cours de vacances pour le perfectionnement de l'ensemble des maîtres de sa congrégation. Il a encore voulu que des étrangers, ecclésiastiques ou laïques, vissent leur donner des conférences littéraires, scientifiques et pédagogiques, afin de les mettre en contact avec les courants d'idées du dehors.

Nous posons franchement la question: Combien de gens savent que les Clercs de Saint-Viateur subissent un pareil entraînement et qu'alors que les écoliers sont en vacances, les maîtres se remettent à cette rude école?

Combien savent que maintes communautés de femmes qui reçoivent des centaines de sujets — les Sœurs de la Congrégation, les Sœurs de Sainte-Croix, les Sœurs de Sainte-Anne, les Sœurs de Jésus-Marie, pour ne nommer que celles dont le nom nous revient actuellement à la mémoire — suivent le même régime et font appel à l'expérience, non seulement de leurs maîtresses, mais de spécialistes étrangers?

Combien savent que les Frères des Ecoles chrétiennes, qui ont dans leurs rangs certains des meilleurs pédagogues du pays, ont pareillement des congrès d'étude où les maîtres comparent les résultats produits par les diverses méthodes et donnent aux jeunes le fruit de leur expérience?

Nous citons ces communautés au hasard de la mémoire, mais il est probable que toutes ou presque toutes, sous une forme ou sous une autre, font suivre à leurs sujets un régime analogue.

Et c'est un point dont nous devrions tenir compte, quand nous établissons des comparaisons entre notre personnel enseignant et celui des autres provinces.

Je me rappelle que, dans une statistique qui fit le tour de la presse anglaise, on comparait jadis, pour montrer l'infériorité de notre province, le nombre de nos instituteurs et institutrices diplômés d'écoles normales avec celui de l'Ontario. On oubliait de rappeler qu'une large partie de notre personnel enseignant se compose de congréganistes, et que ces congréganistes — voués pour toujours à l'enseignement, n'ayant pas d'autre objectif qui puisse les distraire — reçoivent une formation pédagogique au moins égale à celle des écoles normales et bénéficient, le plus souvent, d'une tradition qui leur transmet des méthodes éprouvées.

Ceux qui travaillent beaucoup ont peu le temps de publier leur mérite. La plupart du temps, ils éprouvent une sorte de crainte de la publicité; ils la redoutent comme une profanation. Il est bon tout de même de soulever de temps à autre le voile qu'ils jettent sur leurs œuvres pour que le public rende justice à de véritables bienfaiteurs et sache de quelles ressources dispose notre province.

Nous sommes trop enclins à l'oublier.

Omer HEROUX.

Le duc de Montpensier

ON PARLE DE LUI COMME DU FUTUR SOUVERAIN DE L'ALBANIE INDEPENDANTE.

La combinaison ne serait pas banale. Elle mettrait d'accord toutes les cours de l'Europe, y compris la République française, une et indivisible, qui serait heureuse de se débarrasser d'un prince qu'elle n'a aucune raison légale d'exiler et dont la popularité réelle a été acquise par des œuvres d'ordre social dont personne n'oserait contester le mérite.

Souverain d'Albanie! Le titre est flatteur. Je ne puis affirmer que la fonction sera agréable à remplir. Le choix des nations sera une gloire immortelle pour celui qui en sera l'objet. Et le petit-fils de Louis-Philippe paraît être celui qui a le plus de titres à l'hommage universel.

Ses chasses en Indo-Chine et ailleurs, dont il a raconté les péripéties en des volumes d'une lecture savoureuse, sont ses moindres titres à la souveraineté de l'Albanie indépendante. Il a surtout l'avantage et le rare mérite d'être de descendance royale, le frère du duc d'Orléans, aspirant à la Couronne de France, et l'héritier présomptif de cette Couronne, si son frère aîné venait à mourir avant lui.

Mais comme le duc d'Orléans ne court actuellement aucun risque de monter sur le trône de France, ni de décider subitement le duc de Montpensier accepterait volontiers de monter sur un autre trône.

C'est le secret de sa récente visite en Albanie, que racontent les dépêches du jour.

On sait que le duc de Montpensier est catholique, et même on le dit catholique fervent. Une bonne moitié de la population de l'Albanie est catholique aussi, et personne, en Albanie, ne s'objecterait à l'élection d'un souverain qui pratiquerait notre religion, parce que, en vertu d'une tradition respectable sinon historiquement établie, ce sont les Papes de Rome qui sont, de droit, les héritiers légitimes de la souveraineté en Albanie. C'est au Pape de Rome, Pie X, qu'il appartient de nommer le souverain de l'Albanie indépendante, si les Etats modernes étaient moins hostiles à la domination cléricale, que la propagande maçonnique a rendu odieuse.

Pourtant, le vœu formel du dernier souverain de l'Albanie indépendante, qui était une Reine, nommée Hélène, et qui régnait en même temps sur la Serbie, a bien et légitimement légué au pape Pie II la souveraineté temporelle sur l'Albanie. Ce legs a été confirmé dans le testament de la Reine, à l'heure de sa mort.

Malheureusement, le Pape n'a jamais pu exercer sa souveraineté sur le pays. Peu de temps après la mort de la reine Hélène, les Turcs s'emparèrent de la Serbie et de l'Albanie, qui sont restées sous leur domination depuis. Les deux pays avaient été organisés en provinces turques.

Quant au duc de Montpensier, il est apparenté de telle sorte qu'il

serait le souverain idéal pour un pays dont les nations européennes se sont chargées d'assurer l'avenir. Le duc de Montpensier est l'ami personnel de la reine douairière Alexandra et le cousin du roi Georges. Il est resté en excellents termes avec ses parents d'Angleterre et il n'a jamais rompu les relations politiques qu'il entretenait avec son frère, le prétendant au trône de France.

Au début de la guerre des Balkans, il offrit ses services au roi Ferdinand, qu'il appelle son oncle, sans avoir avec lui les liens de parenté que semble indiquer ce titre. Le roi Ferdinand, en diplomate avisé, a refusé carrement les offres de son parent; mais on croit qu'il réservait à un meilleur emploi: la principauté, ou même la royauté de l'Albanie. Cet Etat nouveau était sans doute, pour le prince en disponibilité, le rêve du roi de Bulgarie, et un moyen terme acceptable à l'Autriche, peu désireuse de voir arriver à ce poste le duc des Abruzzes, qui fortifierait l'influence de l'Italie sur l'Adriatique.

Mais il reste toujours que les Albanais ont leur mot à dire. Comme ils ne se sentent pas mûrs pour se constituer en république, il y a cent pour un à parier qu'ils s'offriront un Prince ou un Roi — en attendant.

La question d'Orient n'est pas encore réglée. Il convient de noter ce fait en passant.

Uldéric TREMBLAY.

La liberté du commerce en temps de guerre

Les dépêches nous entretiennent souvent des opinions et des vœux de la ligue navale d'Angleterre, mais elles sont beaucoup plus discrètes sur les opinions qui ne cadrent pas avec la propagande jingo.

Le *Chronicle* de Londres a publié récemment une lettre très significative de M. W. F. Hirst, à propos de la liberté du commerce en temps de guerre.

M. Hirst déclare que cette réforme devrait être votée à la prochaine conférence de la Haye et qu'alors l'escadre de croiseurs rapides destinée à la destruction du commerce et qui contribue à grossir les crédits demandés par M. Churchill pour la marine deviendrait un pur gaspillage des deniers publics.

A quoi le *Star* de Toronto ajoute qu'en refusant de souscrire à la liberté du commerce en temps de guerre, l'Angleterre ne travaille pas à la diminution des armements, tandis que la liberté du commerce en temps de guerre ferait disparaître la seule excuse qui reste aux armements maritimes.

Tout cela ne prouve-t-il pas très clairement la réaction qui se produit dans les esprits bien pensants? Notre presse, obligée de défendre le projet Borden ou la marine Laurier, se garde bien de faire connaître ce courant d'opinion à son public.

Elle préfère le tromper et le décourager en l'amenant à croire que l'opposition à l'un et à l'autre projets ne vient que de la province de Québec.

J. D.

BILLET DU SOIR

IMAGE DU BONHEUR.

Le vieux dé chiffreur de grimoires qui me contait, la semaine dernière, l'histoire du premier cétibataire, continue ses recherches. Il vient de découvrir un parchemin, à demi rongé par le temps et les vers, qu'il a consenti à me transcrire avant de le communiquer à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Il en fait remonter l'origine à la plus haute antiquité. Nous avons bien raison en ce cas de répéter tous, après Salomon, qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil, car, n'était l'étrange des caractères à demi effacés et l'évidente vétusté du parchemin, on croirait que ça date d'hier.

Voici la reconstitution que m'en a faite ce vieil original. Le remplace par des points de suspension les passages indéchiffrables.

"Si l'est juste de comparer l'homme à un animal, on peut dire qu'il est semblable au chasseur de truffes. La truffe, champignon rare, c'est le bonheur. L'homme n'hésite pas à fouiller dans la boue pour le découvrir; il le ramassera aussi bien dans une auge..."

"De même que le porc ne mange pas la truffe qu'il a détournée, l'homme ne jouit pas longtemps du même bonheur. Le bonheur, en effet, est un jeu de furet: le plaisir dure tant qu'on ne l'a pas trouvé. Il est aussi comme la chasse au papillon: à peine a-t-on l'insecte dans la main qu'on s'aperçoit qu'il se déborde à nos doigts et qu'il y avait plus de plaisir à le poursuivre qu'à l'atteindre."

"Le bonheur est encore comme une balle avec laquelle on ne s'amuse pas tant qu'on l'a dans la main, mais quand on la lance pour la rattraper..."

"Le vieillard seul est vraiment heureux. Il n'a plus l'agilité suffisante pour jouer à la balle, ni chasser les papillons et les truffes; et comme un joueur lassé, il s'arrête sur le bord du chemin et comprend enfin que nous n'avons ici-bas que la contrefaçon du bonheur: le sommeil et l'oubli, nés de la fatigue..."

Louis BRETON.

La suite des aveux

Nous citons hier la déclaration faite au "Reform Club", dans la soirée de samedi, par M. Fred Pardee, l'un des chefs de l'opposition libérale à Ottawa.

M. Pardee avouait que, s'il y a un mois, — et on ne voit pas bien ce qui, depuis, a pu modifier l'opinion publique —, on avait présenté au peuple les trois alternatives: marine Laurier, marine Borden, et pas de marine du tout, les adversaires de toute forme de marine auraient balayé le pays.

C'était un aveu doublement précieux, par la qualité de son auteur et par le milieu où il se produisait. Or, à l'heure même où nous enregistrons cet aveu, le *Witness* nous en apportait un autre, non moins précieux.

"Il y a chez les électeurs canadiens, disait-il en tête de son article, — *"The Seven Seas Fleet"* —, non pas deux, mais trois partis à propos de la question navale. Il y a ceux qui désirent offrir \$35,000,000 à la flotte impériale sous forme de dreadnoughts. Il y a ceux qui veulent dépenser les \$35,000,000 pour la création d'une marine canadienne. Il y a ceux qui sont complètement opposés à la dépense, pour une guerre imaginaire, d'une somme d'argent aussi considérable et qui pourraient être employée "autre façon avec un avantage énorme, supérieur. Si l'on en juge par les lettres que nous avons reçues, ceux-ci forment, en tant qu'il s'agit de sentiments spontanés en dehors des liens de partis, LA GRANDE MAJORITE."

La grande majorité! Voici donc deux témoignages importants, et qui s'ajoutent à des centaines d'autres, pour établir qu'on a effroyablement trompé le peuple de la province de Québec en lui affirmant que l'opinion anglaise faisait bloc en faveur de l'une ou de l'autre des deux politiques impérialistes, et que nous risquions d'isoler nos compatriotes en combattant le projet de M. Laurier et celui, "non moins néfaste", de M. Borden.

Ces aveux indiquent aussi pour quoi M. Laurier n'a pas voulu donner le plébiscite sur sa politique et pourquoi M. Borden craint de laisser à une consultation populaire, claire et précise, le sort de sa contribution d'urgence.

Les deux politiques risquaient d'être balayées par la vague de l'indignation publique.

O. H.

La population du Canada

On trouvera en troisième page, le tableau indiquant l'origine de la population du Canada. Ce tableau nous donne l'origine de la population par province.

Il est très instructif et d'utilité quotidienne.

L'assurance

maritime

Voici plus de six mois que MM. Foster et Hazen parlant à Montréal à quelques semaines d'intervalle, invitaient les hommes d'affaires, l'un à étudier le moyen d'assurer au St-Laurent tout le transport des produits de l'Ouest, l'autre, à soumettre au gouvernement un projet à l'effet de réduire les taux d'assurance maritime.

Qu'a-t-on fait dans ce sens? A peu près rien, croyons-nous, en tout cas rien d'efficace.

La saison de navigation est à la veille de s'ouvrir et les désavantages dont on se plaint si souvent existent toujours.

MM. Foster et Hazen ont pourtant bien averti le commerce qu'il n'y a rien à espérer du Lloyd anglais.

Une dépêche, il est vrai, parle d'une réunion tenue à Londres pour discuter le sujet, mais tout ce que l'on propose serait d'ajouter septembre à la période des tarifs d'été. Or, si nous ne faisons pas erreur, le Lloyd exige des compagnies dont les navires fréquentent les ports du St-Laurent, des taux plus élevés en toute saison de l'année. Donc, en supposant même qu'on prolongerait d'un mois la période des tarifs d'été, la modification ne serait pas suffisante.

Cette dépêche ajoute que la perspective de réformes dans le système de pilotage résultant de l'enquête faite récemment, aurait décidé les compagnies d'assurance à se montrer un peu moins injustes à l'égard du St-Laurent. Haro sur les pilotes toujours!

Que ceux-ci aient leur part de responsabilité dans les accidents arrivés au cours de ces dernières années, cela est fort possible, mais le gouvernement aussi à la sienne et, dans deux cas au moins, elle est considérable. Ce sont les pilotes qui ont payé pour la perte du *Bavarian* et l'échouement du *Royal George*, mais les enquêtes ont pourtant démontré que dans le cas du *Bavarian*, une lumière manquait, et que les pilotes n'en étaient pas informés, tandis que dans le cas du *Royal George*, la lumière du St-Laurent était défectueuse et que le gouvernement, informé depuis longtemps, n'avait rien fait pour l'améliorer.

Quoi qu'il en soit cependant des responsabilités passées, l'essentiel est d'assurer à la route du St-Laurent des avantages analogues à ceux des routes étrangères, et ne croit-on pas que le meilleur moyen d'y arriver c'est de profiter des bonnes dispositions du gouvernement. Quand M. Hazen promet, de la façon la plus claire, d'accueillir favorablement les suggestions qu'on voudrait lui faire, ce fut une explosion d'enthousiasme parmi les hommes d'affaires.

Et puis, qu'a-t-on fait? Jean DUMONT.

Les commissaires municipaux ont décidé que la Ville offrira aux propriétaires du boulevard Saint-Joseph la valeur imposée par les évaluateurs, plus vingt-cinq à quarante pour cent; par exemple, si une propriété est évaluée à 60 sous le pied, plus quarante pour cent, on offrira 84 sous le pied.

On nous dit que les évaluateurs se sont basés, pour établir ce prix, sur une vente réelle, faite dans la partie déjà existante du boulevard, à 82 le pied. Les propriétaires refuseront sans doute l'offre de la Ville, et il faudra avoir recours à l'expropriation forcée, mais de là à prétendre, comme l'ont fait certains échevins, que la municipalité devra payer quatre et cinq dollars le pied, il y a une marge que les arbitres ne pourront sauter facilement.

Mais il est certain que la spéculation s'est emparée de ces terrains et cela ne doit surprendre personne, l'expropriation étant dans la charte depuis au moins trois ans. Il a bien fallu procéder conformément à l'ancienne loi, mais avec la nouvelle, les spéculateurs ne devraient plus avoir la chance de gonfler les prix.

Quoi qu'il arrive cependant, la Ville en est rendue à un point où il ne lui est plus possible de faire des économies en refusant de suivre le progrès. Dans une ville qui s'est bâtie avec une imprévoyance dont les résultats se manifestent tous les jours, il faut faire des expropriations, soit pour ouvrir des rues, soit pour élargir celles qui existent déjà. Ce sont des embellissements en

même temps que de Passainissement. Nous allons même plus loin, tout embellissement fait par la ville est un assainissement. En dehors des édifices publics forcément peu nombreux, les autorités municipales ne peuvent rien construire.

Mais elles peuvent donner de l'air pur et de la lumière en créant des rues larges et des squares; et qui dira que c'est là exclusivement travail d'embellissement?

On réclame des logements salubres pour les ouvriers. C'est fort bien, mais quand même la Ville serait des quartiers entiers, pour les reconstruire selon ce qu'on demande, son action s'arrêterait le jour où elle remettrait la clef au locataire. Or c'est par milliers et milliers qu'il faut compter ceux qui détiennent la plus belle maison, dès leur entrée.

Nous ne voyons d'ailleurs pas bien la Ville, dans le rôle de bâtisseuse de cités bocagères. Partout où le logement salubre et à bon marché s'est fondé, c'est à l'initiative particulière qu'on le doit. Mais c'est à la Ville à créer l'atmosphère autour de ces maisons.

La Ligue pour l'embellissement de la Ville a créé une société qui travaillera à la fondation des cités ouvrières. Si la Ville se joint à elle, dans la sphère qui lui appartient, ce sera parfait.

Fred. PELLETIER.

Réflexions peu ministérielles

Lorsque le parti libéral commença, à la présente session, son énergique opposition (je ne veux pas employer le mot obstruction) au tribunal Borden, je trouvais la chose fort banale; un peu coûteuse, et peu utile au pays. Mais je crois actuellement que cette lutte va avoir pour résultat de prouver à un grand nombre l'insanité, pour le Canada, "d'aider à augmenter les forces navales effectives de l'Empire."

Les libéraux ne s'emploient pas trop mal pour prouver cela, bien que ce ne soit pas leur but. Mais, avec ou sans le vouloir des partis, le peuple, à force d'entendre trop le canon, va se demander si, en fin de compte, ce ne sera pas lui qui recevra les bordées meurtrières, au profit de l'autre peuple, le peuple maître, qui s'arroge le droit de diriger seul l'Empire.

Et en bon Canadien, je ne puis que me réjouir de la possibilité de cultiver le deuxième ministère, y compris les trois ministres sans mémoire (il faut être poli), qui vont essayer de faire adopter une politique dont la majorité du pays ne veut pas.

Il importe avant tout d'empêcher de voter les 35 millions, n'en déplaise aux chefs ministériels qui se sont déjà couverts en temps propice du manteau nationaliste. Je crois qu'actuellement, ils ne pourraient se procurer que des manteaux très courts et qui n'iraient guère en bas des reins. Et il faudrait que ces messieurs fassent beaucoup d'ouvrage dans la bonne voie pour en mériter d'un peu plus longs pour les prochaines élections.

Quant aux libéraux, peut-être que remontés sur le fait et n'aspérant pas à descendre, ils retarderaient jusqu'à nouvel ordre la nécessité "d'aider à augmenter les forces navales effectives de l'Empire."

J. E. MONETTE.

Sur le Pont d'Avignon...

L'urgence vieillit toujours.

1912 est passé depuis longtemps et le conflit prévu par M. Borden en 1909 ne s'est pas encore produit.

Les Canadiens-français sont plus de cinquante mille dans l'Alberta et la Saskatchewan.

M. Rodolphe Lemieux n'en peut croire ses yeux, lui qui soutenait que la minorité de ces provinces n'était pas assez nombreuse pour mériter la protection constitutionnelle de ses droits.

Après les cadenas de M. Pelletier, les boîtes postales de M. Lemieux. Contrairement aux jours, les gouvernements se succèdent et se ressemblent souvent.

Le Canada dit que son but est "l'information exacte et sobre". Si sobre qu'elle se prive toujours de prendre la version de l'adversaire.

L'Événement reproduit à son tour la lettre dans laquelle M. Jos. Bernier reconnaît qu'un an après leur adoption les amendements Coldwell n'ont pas encore produit d'effet pratique.

Le Devoir est-il assez vengé? Le Veilleur.

DEMAIN: Le "Devoir" publiera un nouvel article de M. Henri Bourassa sur les Suffragettes.

Notre Feuilleton

Nous commencerons demain la publication d'un nouveau feuilleton: LA COLOMBE DE RUDSAY-MANOR. C'est une autre œuvre de M. Delly, l'auteur d'ESCLAVE OU REINE.

ESCLAVE OU REINE a obtenu un tel succès que nous avons cru que nous ne saurions être plus agréable à nos lecteurs et à nos lectrices qu'en leur donnant une nouvelle œuvre du même auteur.

LETTE D'OTTAWA

ENCORE LE JAPON

Ottawa, 3. — Contre l'attente générale, il n'a pas du tout été question du bill naval, aujourd'hui. Les deux partis ont remis cette discussion à la semaine prochaine.

Les séances seront donc tranquilles, d'ici là. Elles n'auront aussi que la longueur habituelle. Pendant ce temps, il se pourrait que, lundi, une entente ait eu lieu, dit un rumeur, entre les deux chefs des partis, aux Communes, afin d'établir une date où se terminerai, par un vote, l'étude du bill Borden. Mais on accueille généralement, ici, cette nouvelle avec incrédulité, surtout à cause des déclarations de membres autorisés, de la gauche, qui disaient ce matin à l'issue de la réunion secrète des députés libéraux: "We will fight to a finish". (Nous nous battons jusqu'au bout). Quoi qu'on en ait, le parlement emploiera la journée de demain à tout autre sujet que celui des 35 millions.

La journée a donc été, aujourd'hui, paisible. Une trentaine de députés au plus ont assisté au débat sur le traité anglo-japonais. Il a duré la plus grande partie du jour. Pour le reste, un accès d'humeur inégale, chez le président de la Chambre, et une réponse assez intéressante, au sujet de l'affaire des cadenas, en voie de célébrité, ont marqué la séance, et y ont mis un peu de piquant.

On se rappelle que, mardi soir, M. Lemieux déclarait à la Chambre que plusieurs Québécois étaient intéressés dans l'affaire des cadenas; c'est, du reste, bien établi aujourd'hui, d'abord par le discours même de M. Pelletier, mardi soir, et puis, par une réponse du ministre de l'Agriculture à une question de M. Carvell, cet après-midi même. Car tout le monde a noté, mardi, avec quelque surprise, que M. Pelletier défendait avec vigueur son nouveau projet d'intéresser à l'affaire, il ne disait mot des intérêts qu'y pouvaient avoir deux autres Québécois, MM. Faucher et Dion. C'était assez significatif.

Au surplus, tantôt, M. Burrell informait M. Carvell que le brevet d'invention numéro 142823 a été d'abord enregistré aux noms de MM. le docteur Faucher, Aimé Dion et Lorenzo Grenier, de Québec; ils l'ont ensuite cédé à l'Ontario Equipment Company, adjudicataire du contrat pour fabrication et livraison de cadenas, récemment accordé par le ministère des postes, et à propos de quoi la gauche fait aujourd'hui tant de bruit. M. Grenier sera, parait-il, l'inventeur de ce cadenas nouveau modèle. Fonctionnaire des postes, et libéral en politique, il n'aurait pu réussir, disent les libéraux, à vendre directement son invention au ministère des postes. Mais, au contraire, M. Dion et Faucher, amis politiques de M. Pelletier, "se seraient alors parvenus à disposer de son brevet. Et les acheteurs, — l'Ontario Equipment Company, — auraient ensuite obtenu le contrat pour fourniture de nouveaux cadenas au ministère lui-même. La réponse de M. Burrell sur ce point au clair et établit la véracité d'une des assertions de l'opposition, si elle pouvait, apparemment, par ailleurs, que M. Pelletier avait raison de protester, quant à l'accusation portée contre son neveu, M. Baillargeon. Que révélerait une enquête nettement dirigée? Il serait intéressant de le savoir; car maints conservateurs, même à Ottawa, disent que l'affaire ne leur semble pas des plus claires, quoique habilement organisée. Mais qui prendra sur lui de porter une accusation définie, et attachera le brochet? La gauche le fait bien sonner; ce n'est pas tout. Le public attend autre chose, pour savoir à quoi s'en tenir.

En attendant, M. Pelletier veut y aller de son petit scandale contre M. Lemieux, si l'on en juge, à la question inspirée par lui et posée par M. Rainville au ministère, mais restée sans réponse, aujourd'hui même. Mardi soir, M. Pelletier, en se défendant de l'attaque dirigée contre lui par M. Lemieux, venait celui-ci à l'abri. "Quand vous étiez ministre des postes, a-t-il dit en substance, vous avez acheté sans soumission, à trois piastres pièce, cent mille boîtes de livraison rurales, dont 45,000 sont en route, et les autres et le resteront longtemps." M. Rainville fait au ministère une interpellation à ce sujet. Avec l'affaire des cadenas, aurons-nous donc celle des boîtes?

La gauche accueillait avec force rires, cet après-midi, la réponse de M. Burrell à M. Carvell, M. Pelletier, lui, n'avait pas l'air d'être beaucoup de ces éclats de rire moqueurs. Un peu plus tard, par contre, la gauche parut s'être plus d'excellente humeur. Il est vrai, aussi, que le président de la Chambre, M. Sproule, fut quelque peu l'auteur de ce changement de physionomie. M. Sproule, depuis que M. Emmerson a discuté sa conduite, au soir du quinze mars, n'aime pas que les députés le critiquent, — si cela se comprend, — ni même qu'ils aient l'air à faire fi de ses décisions. Aussi, certaines paroles de M. Carvell l'ont, vers les trois heures et demie, cet après-midi, apparemment froissé. Un peu plus tard,

il en avait à M. Knowles. Mais MM. Laurier et Borden ont calmé vite les esprits.

Comme la Chambre, après avoir disposé des interpellations, allait passer aux ordres du jour, M. Carvell entreprit de poser une question au ministre des Travaux Publics. Il y allait assez rondement, lorsque M. Sproule, intervenant, lui faisant remarquer qu'il était hors d'ordre, M. Carvell, l'air froissé, piqué même, répond d'un ton sec: "Vous n'avez pas le droit de prendre à parti le président de la Chambre", dit d'une voix autoritaire, M. Sproule. — "Nous n'avons ni droit", s'exclama avec vivacité M. Carvell. — "Vous avez droit de nous rappeler à l'ordre, M. le président, mais nous avons le droit de poser des questions aux ministres, ou nous sommes députés pour rien", ajoute M. Carvell. Finalement, l'exposé en deux mots son affaire. M. Borden intervient. "D'après les règlements de la Chambre, dit-il, le gouvernement peut refuser de répondre à toute question qui n'est pas au feuillet. Mais la coutume permet que des députés interpellent le ministère, pourvu qu'ils soient brevis et que l'affaire soit urgente."

M. Laurier ajoute quelques mots, dans le même sens, et, après cette petite scène, M. Rogers promet une réponse prochaine à M. Carvell. Celui-ci gagne son point.

Deux minutes plus tard, comme M. Knowles pose lui aussi une question à un ministre, M. Sproule, chef, interromp. Mais M. Borden promet à M. Knowles de le satisfaire, et, après un peu de bruit, à gauche, M. Murphy s'exclame: "Voilà qui est juste." Du reste de la séance, nul autre incident ne surgit.

La gauche n'entendait pas laisser le bill relatif au traité anglo-japonais subir aujourd'hui l'étape finale de la troisième lecture. Aussi, dès quatre heures, elle se met à se battre sur la brèche M. Pugsley, son maître-obstructionniste. C'est un artiste en l'espèce; aussi, grâce à des allusions à un télégramme fabriqué de toutes pièces, en 1908, par un candidat-conservateur, en Colombie-anglaise, — télégramme faussement signé de M. Borden, — M. Pugsley provoqua tout un drame, qui se prolongea jusqu'à la fin de la soirée.

MM. Borden, Pugsley, Graham, Knowles, Carvell, Stevens, Macdonald et plusieurs autres députés y prennent part. On discute le voyage de M. Lemieux au Japon, en 1907, l'invasion japonaise en 1905, l'invasion japonaise en Californie, les avantages du traité actuel, comparés à ceux qu'aurait au Canada celui d'aujourd'hui, bref, tout ce qui, de près ou de loin, touche à la question. Tout comme hier, le consul japonais au Canada, M. Nakamura, est à peu près le seul, à part M. Lemieux, à suivre tous les discours avec attention. La plupart des députés s'absentent de la salle, des séances; ils vont, soit au café, soit au fumoir, soit à la chambre 16, deviser de toute autre chose que des affaires du Japon. La politique internationale n'est pas leur fait; ils lui préfèrent une bonne histoire pimentée, un brève épisode ambré, ou l'arôme d'un bon cigare dégusté en lisant un roman léger. M. Laurier, lui, son discours terminé, fait une excursion sur les banquets d'arrière, à gauche, causerie avec ses partisans, amical, et, comme de coutume, prend contact avec eux. Tous les visages ont le visage souriant; et le vieux chef, l'air d'excellente humeur, se retire, dans la soirée.

M. Graham, pendant son discours, est interrompu par un député de la droite, curieux de savoir si le colis déposé sur le bureau de l'ancien ministre des chemins de fer ne contient pas quelque bombe japonaise. — Non, c'est quelque chose de plus sûr que cela! dit l'ex-ministre. Et tout le monde comprend que c'est du sucre d'érable. Des députés en demandent, mais M. Graham fait mine de ne pas les entendre.

Georges PELLETIER.

Les officiers d'immigration à Halifax nous annoncent que le Canada reçoit la crème des immigrants européens.

Ce n'est malheureusement pas l'opinion de

POLITIQUE ETRANGERE

L'ATTAQUE CONTRE SCUTARI

A la suite de revers, les Monténégrins sont forcés de suspendre leurs opérations.

Vienne, 4. — L'attaque de Scutari par les Monténégrins a été remise à la fin de la semaine, à cause des lourdes pertes subies par les Monténégrins, dit-on. On dit que les Monténégrins s'occupent d'enterrer leurs morts. Ce retard permettra aussi aux Serbes de se rendre sur les lieux avec des canons de siège.

Le ferme appui que la Serbie prête au Monténégro cause une grande agitation en Autriche.

Les journaux rapportent qu'un paquebot russe est arrivé à Saint-Jean de Média chargé de canons et de munitions. La nouvelle a eu un effet considérable dans le public.

LA DEMONSTRATION NAVALE

Athènes, 4. — Le croiseur anglais "Yarmouth", qui porte le prince Henri de Prusse, et le croiseur italien portant le comte de Turin, sont partis pour le Pirée pour prendre part à la manifestation navale à Antivari. Les navires de guerre anglais "Inflexible" et le "Gloucester" partiront demain.

ETATS-UNIS

Le Sénat et la révision du tarif

SEPT SENATEURS VOTERONT PROBABLEMENT CONTRE LE PROGRAMME ENTIER PARCE QU'ILS SONT OPPOSES A L'ENTREE EN FRANCHISE DU SUCRE.

Washington, 4. — Le président Wilson a commencé hier à sonder le terrain chez les membres du Sénat pour savoir quelles chances il peut avoir de faire inscrire sur la liste des articles admis en franchise en vertu du nouveau bill, la laine et le sucre. L'épreuve sera tentée à la session extraordinaire du Congrès. Les sénateurs Simmons, de la Caroline du Nord; Hoke Smith, de la Géorgie; et Stone, du Missouri, avec qui le président s'est entretenu, ont eu entre eux de fréquentes conférences. Ils ont décidé d'inscrire à la Maison-Blanche hier et ont donné au président les meilleurs renseignements au sujet de l'admission de la laine et du sucre en franchise. Les sénateurs ont appris à M. Wilson qu'au moins sept membres du Sénat appartenant au parti démocrate voteront contre l'admission du sucre en franchise. Ils sont même allés jusqu'à dire que ces sept sénateurs voteront contre l'adoption du bill en son entier, si le bill contient des clauses qui leur déplaisent à propos du coton, de la laine et du sucre, et que ce soit pour eux le seul moyen d'exprimer leur opinion sur la mesure proposée. Si le parti démocrate doit perdre sept votes sur le bill du tarif, il est possible que tout le programme de réforme du parti soit en danger, à moins que les progressistes du parti républicain ne se joignent aux démocrates pour suppléer aux déficiences.

AUSTRALIE

Le chef du parti libéral dénonce le programme ouvrier

QUELQUES ARTICLES DU PROGRAMME LIBERAL.

Melbourne, 4. — Sir Joseph Cook, le nouveau chef du parti libéral, parlant à Warramatta, hier, a dénoncé le programme ouvrier comme trop socialiste et trop gros de conséquences pour les libertés de la Commonwealth.

Sir J. Cook a aussi exposé son programme dont les principaux articles ont trait au maintien de la politique actuelle du tarif et du principe fédéral qui laisse pleine liberté aux Etats de gérer leurs affaires locales; à la réaffirmation de

L'UNION EXISTE ENTRE LA FRANCE ET L'ANGLETERRE

Paris, 4. — Le gouvernement français a envoyé au commandant du croiseur cuirassé "Edgar Quinet", l'ordre de joindre les forces maritimes anglaises à Corfou et de les accompagner à Antivari. Cette nouvelle signifie que le gouvernement russe a consenti à passer à l'Angleterre et à la France de prendre part à une manifestation navale contre le Monténégro.

RUMEUR SUSPECTE

Londres, 4. — Une dépêche de Cettigne au "Times" dit: La forteresse de Tarabosch, si on en croit une dépêche reçue ici, n'a été prise par les Monténégrins que pour être abandonnée par eux, ensuite. Ainsi, les assiégeants ont subi de nombreuses pertes de vie sans aucun avantage. On est généralement sous l'impression que les Monténégrins ont subi un échec qui pourrait leur être fatal.

FRANCE

Une grave accusation contre M. Deschanel

Paris, 3. — "L'Action Française" publie une lettre de M. Aubry, président de l'Association des journalistes parlementaires, dirigée contre M. Deschanel. M. Aubry l'accuse d'avoir inspiré la campagne de diffamations dirigée contre Mme Poincaré avant l'élection présidentielle du 17 janvier. Il affirme que M. Poincaré a conféré tout ce qu'il avance. A la présidence de la Chambre, quand on communique les articles de diffamations à M. Deschanel, il les lit et nient en avoir été l'inspirateur.

ANGLETERRE

Le transport des colis postaux

Londres, 4. — A la Chambre des Communes, hier, le colonel Vate a demandé au ministre des postes si le Canada est le seul, parmi les colonies autonomes de l'Empire, à refuser d'assumer les responsabilités relatives aux risques résultant du transport des colis postaux dans les limites de son territoire. Le consentement du Canada enlèverait une entrave au service des postes dans les limites de l'Empire et aiderait à l'harmonie des relations entre les différents parties de cet Empire.

Le Salon de Canots-Automobiles

En dépit du mauvais temps qu'il faisait hier soir, la foule n'a cessé d'affluer au Salon de Canots-Automobiles, qui se tient en ce moment à l'Arena. Les exposants sont satisfaits au-delà de toute espérance. Chaque jour arrive de nouvelles commandes. Les "standards" sont tellement achalandés que ceux qui les tiennent ont dû s'adjointre plusieurs commis. C'est de bonne augure pour le succès matériel du Salon.

Le "stand" de M. E. Poirier, de Beauharnois, continue d'attirer tous ceux qui désirent se procurer une embarcation à la fois élégante, solide et confortable.

Celui de la Canadian Motor & Supplies provoque l'intérêt par la variété de ses expositions et la renommée des moteurs qu'il annonce.

La maison Luvrière Incorporee, expose un fort bel assortiment de bicyclettes, d'armes à feu, de lanternes électriques et au carburé pour bicyclettes ou canots-moteurs.

POLITIQUE CANADIENNE

LA LOI DES BANQUES

L'ancien gérant-général de la Banque de la Nouvelle-Ecosse fait de nombreuses suggestions au Comité des Banques et du Commerce

Ottawa, 4. — Devant le comité des banques et du commerce à la Chambre des Communes, hier, M. H. C. McLeod, ancien gérant de la banque Nova Scotia, a continué son témoignage et a donné son opinion sur les principales questions en litige. Il a d'abord traité de la vérification des comptes, déclarant qu'en 1909, il avait publié un pamphlet en faveur d'une forme plus efficace d'inspection. Ses vues n'avaient pas changé depuis.

"C'est-à-dire que vous voulez un comité de vérificateurs choisis par les gérants des banques ?" demanda l'hon. M. White.

"Oui, répondit M. McLeod. Ce système a été adopté aux Etats-Unis et il a donné de bons résultats. L'inauguration d'un système d'inspection par l'association des banquiers aurait pour effet de permettre à certaines personnes influentes d'échapper à l'examen."

M. McLeod déclare qu'il avait adopté pour sa banque le système écossais, en nommant un vérificateur avec l'approbation des directeurs. Il savait que ce système n'était pas parfait, mais la banque Nova Scotia, mais il l'avait adopté simplement pour le donner en exemple aux autres banques.

Le ministre cita quelques preuves produites devant le comité Pajo à Washington et demanda au témoin s'il regardait le système d'inspection en usage aux Etats-Unis comme illogique.

"J'ai déclaré que le système américain était très imparfait répondit M. McLeod. Ils ont un petit nombre d'inspecteurs et beaucoup de banques. Une inspection parfaite est donc impossible. En plus du système national, il y a le système d'inspection d'état. Il est encore imparfait, mais ses bienfaits sont considérables. Par comparaison avec le Canada il y a peu de banques aux Etats-Unis qui font faillites. Je crois que ce système d'inspection a sauvé le pays d'une ruine financière."

M. Ames demanda alors au témoin de résumer ses vues sur l'inspection.

M. McLeod: "Je suggère que les gérants généraux nomment un bureau d'inspecteurs avec un président auquel les inspecteurs feront leur rapport. Je suggère que les informations ainsi obtenues ne soient jamais communiquées à la Canadian Bankers Association, à moins que ce ne soit par l'entremise du ministre des finances. Le bureau agirait comme un conseil pour ce qui concerne les prêts, etc. Si l'on n'avait pas besoin de ses avis, le ministre devrait en être averti."

"Quelle est la différence entre une combinaison de gérants de banques et l'association des banquiers", demanda M. Thornton.

"C'est une association est souvent contrôlée par une seule banque et fait ses volontés", répondit le témoin.

"Est-ce qu'en n'obtiendrait pas la même condition par ce système ?" continua M. Thornton.

"Je ne crois pas", répondit M. Ames. "Est-ce que quelques gérants ne pourraient pas dominer le bureau ?"

"C'est possible, mais on ne le ferait pas", répondit M. McLeod.

"De quelle manière un homme peut-il contrôler l'association des banquiers ?" demanda M. J.E. Armstrong.

"Cela s'est déjà produit", répondit M. McLeod.

"Est-ce que cela ne se produirait pas dans le cas d'un bureau d'inspecteurs ?"

"Ce serait moins probable", répondit M. McLeod.

"Alors vous croyez qu'il est désirable d'avoir un bureau d'inspecteurs choisis par les gérants de banques ?"

M. McLeod: "Si le ministère des finances veut en accepter la responsabilité. L'approbation du ministre devrait être nécessaire pour la nomination des inspecteurs par le bureau. Quel serait le salaire des membres du bureau", demanda M. Cockshutt.

"Le président aurait \$25,000. Les autres seraient payés selon leur grade."

"Est-ce que l'inspection des banques éliminerait la possibilité des faillites ?"

"Non."

"Au cas de faillite après inspection, est-ce que les déposants pourraient revenir contre le gouvernement ?"

"Je ne crois pas. On y a beaucoup pensé aux Etats-Unis où l'inspection est en usage depuis quarante-sept ans."

"L'inspection serait-elle fréquente ?"

"Une fois par année suffirait."

En réponse à une question du major Sharpe, M. McLeod déclara que

l'association des banquiers s'était unanimement opposée à ses recommandations pour un système d'inspection.

"Si ce système avait été en usage, est-ce que les banques Ontario et Farmers auraient failli ?" demanda M. W. Sharpe.

"Je pourrais dire que c'est été impossible", répondit M. McLeod.

L'immigration au Canada

Halifax, N.E., 4. — Au cours de l'année fiscale qui vient de finir, près de 80,000 immigrants ont débarqué à Halifax, avec l'intention de s'établir au Canada. C'est une augmentation de 20,000 sur les chiffres de l'année fiscale qui s'est terminée le 31 mars 1912. Avant la clôture de la saison d'hiver, dans le mois prochain, il y aura 100,000 arrivés au pays.

M. Borden au banquet de la Société Saint-Georges

Ottawa, 4. — Une délégation représentant la Société Saint-Georges de Montréal et composée de MM. Wallace, Stroud, J. J. Wimbley et du major Pennington, a été présentée au premier ministre, hier, par M. Ames, député de la division Saint-Antoine. Les visiteurs ont cordialement invité M. Borden à assister au dîner annuel de la société, qui aura lieu à l'hôtel Windsor le 23 du mois courant.

Le premier ministre s'est montré très flatté de l'honneur qu'on lui fait et il a promis d'être présent si ses fonctions publiques le lui permettent.

Tour d'Europe

M. Arthur Lemont, secrétaire de la Fédération des Chambres de Commerce de la Province de Québec, organise ce moment un voyage qui ne manquera pas de soulever l'enthousiasme de ceux qui traversent l'Atlantique. Il s'agit, plus ni moins, de visiter la France, la Riviera, l'Italie, la Suisse, le Rhin, la Hollande, la Belgique et l'Angleterre.

Le voyage est sous la direction de l'Agence Cook & Son. Le départ s'effectuera le 15 mai prochain et le retour, le 19 juillet suivant. Le coût du voyage, comprenant passage, frais d'hôtels, chemins de fer, etc., est fixé à \$405. Le nombre des excursionnistes est limité à cinquante et le délai pour les inscriptions est fixé au 15 avril.

Le but du voyage est de procurer l'opportunité à un groupe choisi d'hommes d'affaires de visiter l'Europe dans des conditions exceptionnelles, tant au point de vue de la durée que du coût du voyage. La traversée pour aller, se fera sur le "Scotian", l'un des paquebots de la ligne Allan, et sur le "Teutonic", de la ligne White-Stevedore, pour le retour. On se rendra de Liverpool au Havre et on reviendra de Liverpool à Montréal.

Les immigrants arrivent

"L'Argentine", de la ligne Anglo-Américaine, est arrivée à Portland hier avec 950 passagers, dont 333 de troisième classe et 17, de seconde. La Frankfort et le Dominion sont aussi arrivés avec des immigrants; le total pour les trois transatlantiques étant de 3,000 passagers. Il en était arrivé 5,000 les quatre jours précédents.

Le Congrès des Médecins de langue française

Par suite de circonstances spéciales qu'expliquera une prochaine circulaire, le VIe Congrès des Médecins de langue française de l'Amérique du Nord, qui devait avoir lieu à Montréal, cette année, est remis en 1914 et il siégera à Québec. Le Bureau du Congrès est maintenant ainsi constitué: Président, Dr. A. Rousseau, de Québec; vice-présidents, Drs Harwood, Montréal; Ledoux, Sherbrooke; Bédard, Beauce; secrétaires-généraux, Drs A. Vallée, Québec; E. P. Chagnon, Montréal; trésoriers, Drs A. Lessard, Québec; B. Bourgeois, Montréal.

L'IMMEUBLE

La Compagnie West End Land et M. James Hutchison ont acquis, pour la somme de \$45,000, la propriété connue sous le nom de Thornton Park, située rue Saint-Rémi, à la Côte Saint-Paul. Cette propriété mesure 12,140 pieds carrés. Le vendeur est Thomas Liggett, Limited.

M. I. Kauffman a vendu à M. J. Schuster trois lots vacants situés sur le côté nord de la rue Sainte-Catherine, à Westmount, \$27,000.

Hier, à l'encan de la Manonnan Lumber, Power and Pulp Company, une seule offre a été faite, celle de \$100,000. La propriété vaut plus que le double de ce prix et les enchanteurs, — la House of Browne, — ont décidé de vendre la pulperie privément.

M. Albert Piché a vendu à MM. Marquette et Dupré des lots bâtis situés rue Casgrain à la Côte Saint-Louis, \$24,000.

M. Alfred Saint-Pierre a vendu à M. O. A. V. Emond les propriétés portant les Nos 293 à 297b rue de Lanaudière, à la Côte Saint-Louis, \$18,000.

M. Oskar C. Gruner a vendu à M. A. G. Cameron, C.R., une propriété située sur l'avenue des Pins, ayant une superficie de 8,100 pieds carrés, \$35,500.

M. Pierre Bilodeau a vendu à M. B. Lefebvre un lot mesurant 67,810 pieds carrés, situé rue Notre-Dame Est, \$20,000.

Mme P. L. W. Dupré a vendu à M. Ludger Archambault un lot vacant ayant front sur la rue Amity, \$7,250.

La même a vendu à M. F. Morissette, un autre lot situé sur la même rue pour \$7,600.

M. Narcisse Gagnon a vendu à MM. G. Phillips & Co., Ltd., deux emplacements bâtis ayant front sur la rue Saint-Timothée, \$18,000.

M. Wilfrid Tardif a vendu à M. Narcisse Fortier deux emplacements bâtis situés à Viauville, sur la 4ième avenue, \$15,500.

M. G. W. Goodbody a vendu à Mme J. S. Standard une propriété située à Outremont et portant le No 565 rue Durocher, \$9,500.

La Commission du Pilotage

SES MEMBRES RENDRONT LEUR JUGEMENT AU COURS DE LA SEMAINE PROCHAINE.

La Commission du Pilotage, qui siège alternativement depuis quelques semaines à Montréal et à Québec, donnera les résultats de son enquête la semaine prochaine. Depuis la fin de la session, les commissaires, T. Robb, de la Shipping Federation, M. Lachance, de l'Association des Pilotes, et le capitaine Lindsay, ont discuté sur les principales questions qui ont été soulevées par les pilotes et les propriétaires de navires au cours de l'enquête. Leur jugement sera soumis au ministre de la marine et des Pêches, l'honorable J. D. Hazen, et publié tout prochainement par ce département.

C'est à la suite de certains accidents survenus sur le Saint-Laurent dont quelques pilotes furent tenus responsables que le gouvernement avait nommé la Commission du Pilotage.

Pas de débacle avant la semaine prochaine

Les vieux navigateurs sont d'opinion que la débacle se produira probablement au cours de la semaine prochaine.

Les brise-glaces Lady Grey et Montcalm, qui exécutent actuellement leurs travaux dans les Trois-Rivières et Sorel, ainsi qu'une température plus douce contribueront beaucoup à dépeupler le fleuve de son manteau de glace. M. R. A. Wiallard a cependant déclaré que vu la solidité de la glace près de Port Saint-François, les deux navires du gouvernement auront beaucoup de difficultés à parvenir à Sorel et que partant la débacle à Sorel n'aurait pas de conséquences retardées.

Quoi qu'il en soit, le niveau du fleuve en face de Montréal baisse sensiblement. Ceci est dû à la température froide que nous avons depuis quelques jours. Les quais avoisinant le fleuve sont cependant encore submergés.

En bas de Québec, excepté au Cap Madeleine, où il y a encore quelques battures, le fleuve est libre.

Un message reçu de Belle-Isle dit que le golfe est entièrement couvert de glaces qui lui amène tous les jours le fleuve mais qu'elles ont déjà commencé leur marche vers la haute mer.

Succession F. X. Benoit

Nous apprenons que la Société d'Administration Générale qui est chargée d'exécuter le testament de feu François Xavier Benoit, décédé le 15 mars dernier.

Parmi les successions dont la dite société est déjà exécutrice testamentaire, nous citerons les suivantes: Honorable J. A. Berthelot, Honorable J. D. Rolland, Albert Hébert, L. H. Hébert, Irénée Jarret, Dame Agathe Nowlan, Damase A. Dufresne.

Elle administre la fiducie Colombyer, les successions P. E. Paquette, Elie Plante, Athabone Brazeau, Arthur Brazeau, C. H. Gauthier, Dame Gauvin Ostell, E. A. Gauthier, Guillaume LaMothe, F. Benoit Sr.

La Société d'Administration Générale est la seule société canadienne-française qui s'occupe de l'administration de successions et de la gestion de fortunes privées mobilières ou immobilières, de cautionnements, de fidéjussures de location de coffres-forts dans ses voûtes de sûreté.

Un théâtre incendié à Anvers

Anvers, 4. — Le théâtre de l'Hippodrome a été détruit hier par un incendie. Il n'y a aucun accident de personnes. Les pertes sont estimées à plusieurs millions de francs.

Avant d'Acheter



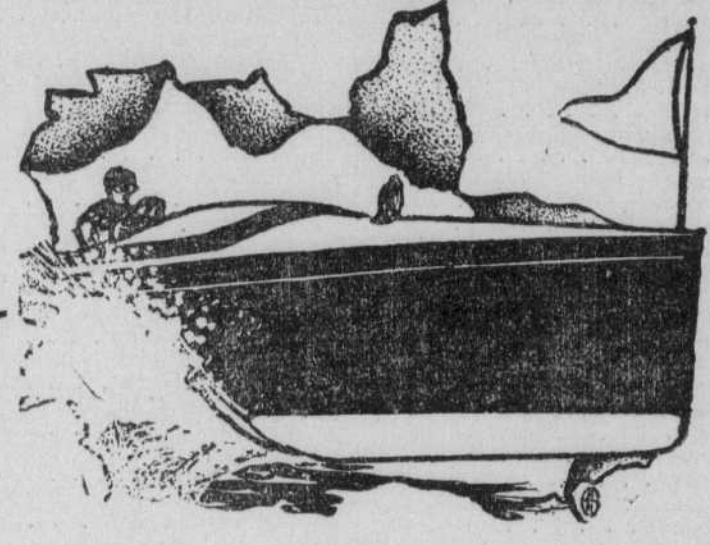
vos prochain complet venez voir notre assortiment des dernières importations de Worsteds Anglais et Ecossais. Nous pouvons vous faire un

Habit sur votre Mesure

avec garantie de satisfaction ou simplement vous vendre l'étoffe aux prix des importateurs.

McComber & Cummings

373 RUE SAINT-PAUL coin Saint-Sulpice



Ce que vous Devez Acheter pour vous Assurer la Meilleure Satisfaction

Il est de votre intérêt de voir notre installation à l'exposition des yachts à l'Arena.

Voyez les BUFFALO !

Les Moteurs d'un "Service constant". La ligne la plus complète de moteurs à quatre temps sur le marché.

Voyez les ROBERTS !

Les merveilleux moteurs à deux temps dans lesquels les explosions de base sont tout-à-fait impossibles.

Voyez les PIERCE BUDD !

Une merveille de légèreté dans les moteurs de haute vitesse.

Voyez les EVINRUDE !

"L'UNIQUE MOTEUR PORTATIF". Ce moteur s'attache à n'importe quel canot ou chaloupe en deux minutes.

Voyez les JOE'S GEARS !

Le dernier mot dans les Gears Reversibles.

Voyez les VALLEY BOATS !

Ce sont des charbonnières de coques de qualité supérieure que vous assemblez vous-même.

Voyez les FRANK COUPLINGS !

Accouplements flexibles.

Voyez les HUILES HAVOLINE !

Elles sont entièrement différentes des autres.

Et voyez L'ARISTOCRAFT !

La dernière merveille des hydroplanes de plaisance pour la famille.

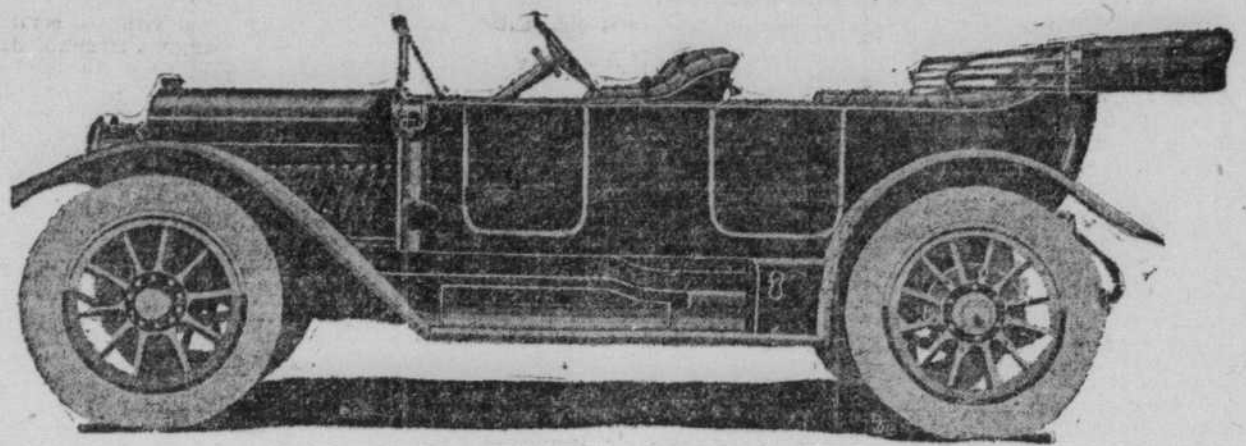
The Canadian Motor & Supplies Co., Ltd., 107 Rue des Inspecteurs. MONTREAL, Tél. Main 3035.

Tableau de la population canadienne, par origine, en 1911 et 1901

Origine.		Col.	Alberta	Anglaise.	Manitoba.	Nouv.	Nouv.	Ontario	Il. du Prince	Québec	Saskat-	Yukon	Terr.			
						Bruns-	Ecosse		Edouard		chewan		du	Canada		
Anglaise.....	1911.....	97,955	133,186	122,798	106,017	177,701	884,432	22,176	153,205	124,601	1,200	299	1,823,150			
Irlandaise.....	1901.....	15,490	52,863	64,542	104,683	159,753	701,413	24,043	114,710	17,543	4,818	41	1,260,890			
Ecosse.....	1901.....	36,739	40,642	58,463	74,570	54,244	608,137	19,900	103,147	53,865	649	28	1,050,384			
Welsh.....	1901.....	8,161	20,638	47,418	89,384	54,710	624,332	21,992	114,842	10,644	2,559	21	988,721			
Autres.....	1901.....	54,884	74,493	82,861	47,940	54,710	624,332	21,992	114,842	10,644	2,559	21	988,721			
Autres.....	1901.....	9,866	31,068	51,365	48,310	145,335	424,873	36,772	58,555	70,753	1,032	173	997,880			
Autres.....	1901.....	3,065	4,156	2,247	1,348	1,184	9,470	101	948	11,674	3,102	36	800,154			
Autres.....	1901.....	367	1,773	904	1,136	1,217	6,690	88	332	2,248	48	3	24,848			
Autres.....	1901.....	55	176	46	12	36	187	158	53	226	192	13	13,723			
Autres.....	1901.....	19	41	10	1	2	179	7	17	7	3	280	2,054,590			
Allemande.....	1901.....	98,825	8,907	30,944	98,611	51,746	202,442	13,117	1,605,339	23,251	482	226	2,054,590			
Autrichienne.....	1901.....	4,511	4,600	16,021	79,793	45,161	158,447	13,866	1,322,115	2,634	1,779	34	1,649,371			
Belge.....	1901.....	36,862	11,890	33,830	3,144	38,844	192,320	550	6,145	68,628	412	5	393,320			
Bulgare et Roumaine.....	1901.....	7,836	5,807	27,265	3,144	14,020	203,319	709	6,923	11,743	2,061	2	310,501			
Chinoise.....	1901.....	26,427	7,015	39,665	73	1,089	11,771	4	1,289	11,743	2,061	2	310,501			
Hollandaise.....	1901.....	1,654	1,377	8,981	27	99	919	184	4,753	4,753	184	2	15,178			
Indienne.....	1901.....	1,269	938	2,433	76	555	633	8	2,103	1,538	18	2	9,933			
Indienne.....	1901.....	154	410	940	26	62	216	5	969	1,536	56	14	129,103			
Indienne.....	1901.....	1,269	938	2,433	76	555	633	8	2,103	1,538	18	2	9,933			
Indienne.....	1901.....	154	410	940	26	62	216	5	969	1,536	56	14	129,103			
Indienne.....	1901.....	956	219	123	101	2	1,483	2	2,336	2,336	13	2	5,876			
Indienne.....	1901.....	12	13	98	9	38	38	151	38	2	354	2	354			
Indienne.....	1901.....	1,787	19,568	885	93	124	2,766	6	1,578	957			27,777			
Indienne.....	1901.....	235	14,885	206	59	106	732	4	1,037	41	7		17,312			
Indienne.....	1901.....	2,951	1,255	2,533	4,329	4,179	35,012	213	1,554	2,684	14		54,986			
Indienne.....	1901.....	369	437	925	3,663	2,941	23,280	242	1,354	345	80		33,845			
Indienne.....	1901.....	129	810	317	40	114	1,304	39	66	768	55	18	3,594			
Indienne.....	1901.....		96	27	7	15	65		135	2	13		2,342			
Indienne.....	1901.....		3	2,292	13	2	17		14				2,342			
Indienne.....	1901.....															
Indienne.....	1901.....	11,630	20,134	7,876	1,541	1,915	23,044	248	9,993	11,718	1,489	15,904	105,492			
Indienne.....	1901.....	13,425	28,949	16,377	1,465	1,629	24,674	258	10,142	17,734	3,322	10,066	127,944			
Indienne.....	1901.....	2,139	9,721	972	384	960	21,265	23	9,576	310	61		45,411			
Indienne.....	1901.....	109	1,976	217	60	255	5,233	12	2,805	3	133		10,834			
Indienne.....	1901.....	247	8,587	5		4	35		12	87	74		9,021			
Indienne.....	1901.....	13	4,597	4		1	29		9	84			4,788			
Indienne.....	1901.....	1,486	1,295	10,741	1,021	1,360	27,015	38	30,648	2,966	41		75,881			
Indienne.....	1901.....	17	543	1,514	395	449	5,337	17	7,607	198	54		16,131			
Indienne.....	1901.....	979	473	299	1,079	6,541	6,747	81	4,001	336	81		16,877			
Indienne.....	1901.....	31	592	61	1,368	5,984	8,935	141	280	6	99		17,437			
Indienne.....	1901.....	2,243	561	12,310	67	535	10,602		3,228	3,785	34		33,365			
Indienne.....	1901.....															
Indienne.....	1901.....	7,893	4,038	7,761	36	558	3,999		1,478	17,405	44		43,143			
Indienne.....	1901.....	5,876	1,143	4,976	76	74	4,575	5	430	11,678	290		28,612			
Indienne.....	1901.....	28,047	15,966	16,419	1,479	912	8,250	32	1,756	33,991	672	9	107,535			
Indienne.....	1901.....	3,940	4,880	11,924	1,292	696	3,854	14	1,350	14,521	1,637	3	31,092			
Indienne.....	1901.....	1,300	796	396	37	746	1,930	2	397	1,073	21	1	6,825			
Indienne.....	1901.....	132	249	294	27	1,064	1,755		330	32	102		3,865			
Indienne.....	1901.....	35,952	25,370	20,727	9,863	3,430	45,540	418	10,291	29,581	2,053	1,817	185,032			
Indienne.....	1901.....	305	1,760	1,332	1,332	984	9,171	103	2,757	672	632	9,926	34,674			

LE GRAND CONCOURS DU "DEVOIR"

Liste des Candidats et le Nombre de Votes Qu'ils Avaient à leur Crédit le 3 Avril à Midi



Abbott-Detroit, modèle 1913, auto de tourisme à 5 places. Valeur \$2,500.00

LE DISTRICT No. 1, comprend toute la partie de la ville de Montréal, à l'ouest du Boulevard Saint-Laurent; ainsi qu'Outremont, Westmount et Verdun.

Jos. A. Rozon, 554 Albert	7175
M. G. Audette, 126 St-Philippe	1505
M. A. Laberge, 1404 Châteauguay	2140
E. Lavoie, 276 St-Laurent	1435
G. Vian, 1137 St-Antoine	3435
M. E. Poitras, 1814 St-Urbain	2200
Mlle Irma Grégoire, 197 Châteauguay	2475
Mlle G. Valérie, 11 Chemin Sainte-Catherine	12395
M. L. G. Lapointe, 70 St-Jacques	1115
M. J. Lucas, 2198 St-Jacques	1000
Mlle L. Bouvier, 689 Centre	1000
Mlle Diane Rapin, 40 Riel	1000
Jeanne Papineau, 1851 St-Jacques	2080
M. Alfred Alonzo, 224 Coursoil	1010
M. E. Jourdelet, 642 Mulen	1000
F. Duhamel, 458 Prud'homme N.-D. de Grâce	3070
Mlle Cécile D'Aoust, 335 Durocher	7890
Mlle Louise Savard, 1638 Notre-Dame Ouest	1000
M. A. A. Asselin, 1408 N.-D. Ouest	1000
Georgette Fauteux, 210 N.-D. Ouest	1000
Mlle Antoinette Mathurin	1000
420 N.-D. Ouest	1000
M. Albert Poirier, 1614 N.-D. Ouest	1000
Mlle Berthe Léger, 38 Collège St-Henri	1000
Fabienne Boyer, 227 Ste-Marguerite St-Henri	1025
Blanche Lavigne, 229 Ste-Marguerite St-Henri	1000
Mlle A. Ouellette, 120 Ste-Marguerite St-Henri	1000
Mlle Irène Valiquette, 464 Barré	1000
Mlle Lidia Robia, 176 Claude	1000
M. Lucien Durocher, 2170 Mance	1000
Mlle Aurèle Bédard, 400 Jeanne-Mance	1020
M. Jos. Breton, 480 Ave. Prud'homme	1000
M. Arthur Payette, 435 LaSalle road, Verdun	1000
M. Eddy Deery, 141 Saint-Pierre	1000
Mlle Alma Boyer, 759 St-Antoine	1325
Mlle Juliette Janard, 749 St-Antoine	1000
Joseph Descentes, 104 Vi-	1030
M. Raoul Dubois, 699 Atwater Ave.	1000
M. René Roy, 579 Wellington	1000
M. Paul Pélérin, 151 Manufacture	1000
Maria Gougeon, 168 Blvd Decarie, N.D. de Grâce	1000
M. Boursier, 563 Centre	1000
M. Ernest Latour, 255 Avenue Outremont	1000
Mlle Blanche Patenaude, 22a Soulanges	1000
Emma Gougeon, 168 Décarie	1035
Mlle Amande Provost, 123 Church (Verdun)	1000
Church (Verdun)	1000
Mlle Lorca Thibault, 473 Church (Verdun)	7000
Mlle Marguerite Lapierre, 115 Wellington	1000
Mlle Alma Boyer, 66 Church Ave, Côte St-Paul	1025
Mlle Yvonne Fortin, 261 Hamilton, Ville Emard	1000
M. Louis H. Bourdon, 24 Lincoln Ave.	1000
Pierrette Dupré, 318 Clarke	5210
Gertrude Gauthier, 483 N.-D. Ouest	1150
Juliette Maurice, 2227 St-Urbain	1015
Stanislas Fournel, 40 St-Alphonse	1050
Ludovic Martel, 304 rue Church	1055
Charles Dorion, Collège Sainte-Marie	13665

J. Ad. Latourelle, 47 Parc G.-E. Cartier	1075
Antoine Desjardins, 109 La-gauchetière	1125
J. O. Léger, 207 Saint-Jacques	1075
Omelpe Pelletier, 2119 Hutchinson	2275
P. A. Thibodeau, 707 Ave. des Pins	1540
M. J. Ad. Schetagne, 517 Atwater	1430
Charles E. Chénier, 527 Atwater	1050
M. L. Leflamme, 119 Gall Ave.	1085
Ernest, 657 Ch. Côte-des-Neiges	1000
E. H. Montpetit, 277 Workman	1010
M. Bousquet, 42 Laurier Ouest	1000

LE DISTRICT No. 2 couvre la partie de la ville de Montréal, située à l'est du Boulevard Saint-Laurent et au sud de la rue Ontario; Maisonneuve est compris dans ce district.

M. Thomas Fréchette, 288 5ème Ave., Maisonneuve	1005
Mme Cécile Paquin, 134 Frontenac	1050
Mlle Antoinette Lefebvre, 766 La-gauchetière	1000
E. Pepin, 210 Amherst	1045
Valérie Laplante, 216 Orléans Ave.	14485
M. Gérard Ethier, 18 Second Ave., Viauville	1000
M. Cyrille Méneau, 432 Plessis	1000
Blanche Asselin, 111 St-Denis	7935
Florence Bouchard, 223 Saint-Denis	1005
M. Ernest J. Rouleau, 252 St-Christophe	1005
M. Ulderic Gauthier, 363 St-Christophe	1000
Mme Amédée Lamothe, 53 Préfontaine	1000
M. Joseph St-Jean, 66 Papineau Ave.	1000
M. Louis Marion, 912 rue Craig	1000
M. Ulderic Gauthier, 230 Notre-Dame Est	1000
Mlle Eugénie Gauthier, 640 Ste-Catherine E.	1000
M. Armand Roy, 165 St-Paul	1000
M. Georges Lapointe, 186 Hôtel de Ville	1000
M. Adrien Forest 854 Ste-Catherine Est	1000
M. Louis Labelle, 776 Ste-Catherine E.	1000
J. A. Cauchon, 272 Maisonneuve	1350
J. H. Pellerin, 111 St-Timothée	2350
M. Hor. Rioux, 368 St-Christophe	1000
Léo Dandurand, 140 Roy	1035
M. Jacques Villeneuve, 129 Boulevard St-Laurent	1000
Maria Duford, 283 Fullum	1050
M. Jacques Roumagneon, 308 St-Denis	1000
M. Simon Beauchamp, 142 Fullum	1000
M. J. O. Gagnon, 680 St-Catherine Est	1000
M. Napoléon Dorval, 95 Boulevard St-Laurent	1005
M. Eulir Lanoux, 10 Joliette	1000
Mlle Germaine Longpré, 128a St-Denis	1000
M. C. Robillard, 93B Ste-Elisabeth	1000
Mlle Annie Côté, 391 St-Denis	1000
Mme J. B. D'Orville, 229 Montcalm	1010
Mlle Irène Lavigne, 407 Ste-Catherine E.	1000
M. J. Blain, 222 Bourbonnière	1000
M. Joseph Bélanger, 605 Ontario, Maisonneuve	1000
M. Alphonse Grégoire, 527 Ontario, Maisonneuve	1025
M. Napoléon Gagné, 235 N. Dame, Maisonneuve	1000
M. J. O. Lussier, 1367 Notre-Dame E.	1005
M. Ernest Côté, 83 Ste-Catherine E.	1000
M. Albert Montezano, 472 Ste-Catherine E.	1000
M. Eugène Tremblay, 520 Ontario Est	1000
J. A. Cantin, 460 Beaudry	1000
M. Wilfrid Mercier, 629 Ste-Catherine E.	1000

M. Jules Durand, 385 Boul'd St-Laurent	1000
M. Joseph Laurin, 663 Lagau-chetière	1000
M. Ed. Bolla, 132 Ste-Elisa-beth	1010
M. F. H. Bergeron, 161 Ste-Catherine, Maisonneuve	1000
Alfred Gagnon, 402 St-Denis	1000
M. A. Matte, 74 Hôtel de Ville	1000
M. Téphore Beaudin, 126 St-Hubert	1005
Mlle A. Hébert, 192 Berri	1000
Mlle A. Bissonnette, 192 Berri	1000
M. J. C. Forest, 1079 Lafon-taine Est	1000
Mlle Nellida Matteau, 701 Ontario, Maisonneuve	1000
M. Séverine Chevalier, 389 Orléans, Maisonneuve	1000
Mlle Lina Contant, 9a Ro-binson	1000
Mlle Lucienne Cormier, 185 Ste-Elisabeth	1000
M. Emile Brosseau, 398 St-Hubert	1000
Alphonse de la Rochelle, 290 Berri	1050
Mlle Thérèse Huberdeau, 23 Dufresne	1000
Mlle Yvonne Loranger, 503 St-Hubert	1000
Mlle Gabrielle Barrette, 61 Ave. Viger	1000
M. Oscar Mercier, 283 Ste-Catherine Est	1000
Mlle Anne Coutière, 433 St-Christophe	1005
Mlle Anne Dorval, 144 Dorchester Est	1000
Mlle Marie-Rose Bolla, 139a Ste-Elisabeth	1000
Mlle Bernadette Proulx, 1052 Ste-Catherine Est	1000
Mlle Béatrice Enos, 422 St-Dominique	1000
Mlle A. Drolet, 349 Amherst	1000
Mlle Blanche Lefebvre, 388 Montcalm	1000
M. Hor. Rioux, 368 St-Christophe	1000
Irène Elie, 54 Adams	2675
Mlle Lucienne Leclerc, 111 Ste-Elisabeth	1000
Mlle Blanche Morency, 423 St-Dominique	1000
M. Valmore Brien, 390 Préfontaine	1000
Mme P. Brien dit Deschamps, 798 Ontario Est	1025
M. F. Surprenant, 100 Des-sery	1000
M. Ac. Robert, 20 Desery	1000
Mlle Georgine Poutre, 109 St-Denis	1000
Mlle Diane Dorion, 204 Ste-Elisabeth	1000
M. Tancrède Chartrand, 199 Berri	1000
M. Bernard Longpré, 419 St-Hubert	1005
Mlle A. Rivest, 128 Beaudry	1000
Mlle I. Desjardins, 88 St-Denis	1000
Joseph Perron, 153 Duquette	1220
L. Vaillancourt, 589 Panet	9590
Mme Henri Lapointe, 16 Vallée	1090
Napoléon Séguin Jr., 866 rue Frontenac	1000
Mme Louis E. Robere, 95 Ouellette	1160
J. B. Desautels, 692 Bour-nièvre	1050
Sara Gingras, 63 Viger	8230
Urbain Raiche, 1857 N.-D. Est	1120
Jeannette Gauthier, 148 E. Fullum	1005
Emile Faucher, 632 Demon-igny Est	1000
Mlle Bonnevill, 207 Champ-de Mars	1075
Yvonne Dennis, 880 Ste-Catherine, Maisonneuve	1130
Téléphone Moquin, 120 St-Denis	1000

LE DISTRICT No. 3 comprend cette partie de la ville de Montréal située à l'est du Boulevard Saint-Laurent et au nord de la rue Ontario, jusqu'à l'avenue Mont-Royal Est; ainsi que la Longue-Pointe.

Mlle Ernestine Desjardins, 168 Boyer	1000
Maria Bouchard, 526 Parc Lafontaine	1245
Mlle Clémentine Billaon, 386 Parc Lafontaine	1530
Robert Larivière, 18 Avenue Lebrun	1885
Maurice McGinnis, 194 Chapeau	3660
Mme Malvina Forget, 400 Roy Est	1040
Mme P. Billaon, 196 Larivière	17925
Ad. L'Archevêque, 8 rue de Lanaudière	1045
Lucienne Boulanger, 447 St-Denis	3295
Armand Roy, 592 Colo-niale	2020
Mme Pierre Carreau, 313 Pa-pineau	1260
S. R. Benoit, 658 Papineau	17055
Mme M. Gilbert, 480 Menta-na	1205
M. Louis Laroche, 100 Fa-bre	1025
Al. Authier, 400 Rachel	1775
M. G.-H. Trépanier, 1152 r. Cartier	1000
Mlle Gracielia Paquette, 1068 St-Hubert	1020
Adelste Lévêque, 582 Parc Lafontaine	1220
M. J. A. Beaudin, 1283 des Erables	1000
M. J. E. Fontaine, 101 St-Jérôme	1000
M. Joseph Laroche, 942 St-Denis	1000
M. Arthur Vaillancourt, 464 Mentana	1000
Mme Edm. Filiatrault, 398 Parc Lafontaine	1000
Juliette Vézina, 1049 Berri	2000

M. Louis Lemoine, 524 Parc Lafontaine	1000
Mlle J. Belleau, 73 Boyer	1020
Mlle Regina Giguère, 553 Montcalm	1000
Mlle B. Jarry, 123 Boyer	1000
Mlle Jeanne Guyon, 413 Mont-Royal E.	1000
M. Roméo Ethier, 1238 St-Hubert	1000
Mlle Lida Beaudry, 18 Ave Delorimier	1015
Mlle Catherine Benoit, 1058 Des Erables	1000
M. Alcide Sénécal, 761 On-tario Est	1000
Mlle Lida Beaudry, 18 Ave Laval	1000
Mlle Marciene Gourdeine, 730 Panet	1000
Mlle Cécilia Bourdon, 325 Sherbrooke Est	1000
M. Ferdinand Michaud, 312 Parc Lafontaine	1000
M. Jacques Cattarinich, 654 St-Hubert	1000
M. Louis Lavertu, 659 Montcalm	1000
M. G. Gagnon, 1849 St-Denis	1000
M. Pierre Mariette, 247 Ver-chères (Rosemont)	1000
M. Samuel Lavigne, 3175 St-Dominique	1000
Yvonne Soucy, 261 Boyer	1010
A. Richard, 2260a St-An-dré	1025
M. J. C. Bourassa, 1247 Boulevard St-Laurent	1010
M. Albert Moffatt, 20 de Lanaudière	1000
Mlle L. Dumontet, 361 Montcalm	1025
Mlle Bernadette Lavoie, 12 Sheppard	1060
Mlle Blanche Massé, 480 Aylwin, Hochelaga	1000
M. C. H. Gagnon, 522 St-André	1000
Eva Hurtubise, 185 St-André	1055
M. C. Lavigne, 566 St-Denis	1000
Mlle Hélène Troitier, 456 N.-D. Longue Pointe	1000
Mlle Lucienne Leclerc, 111 Ste-Elisabeth	1000
Mlle Blanche Morency, 423 St-Denis	7430
M. Wilfrid Bisailon, 1300 Cadieux	1000
Mlle Régina Gauthier, 546 St-Denis	1000
Mlle Florinda Thivierge, 515 Ave. Coloniale	1000
Mlle Rorilda Trudel, 554 Sherbrooke Est	1020
Mlle Louise Grignon, 554 Mont-Royal Est	1000
Mme Louis Cousineau, 129 Montcalm	1000
Mlle A. Mercier, 90 Parc Lafontaine	1000
Mlle Florine Tessier, 624 Parc Lafontaine	1000
Mlle Lucienne Robitaille, 1017 St-Hubert	1000
Mlle Irène Gagnon, 12 Gar-nier	1000
Mlle Blanche Robitaille, 776 Sherbrooke Est	1000
Juliette Pelletier, 940a St-Denis	1095
T. Racine, 1185 Delorimier	1015
M. Aimé Thibodeau, 794 St-André	1000
Mlle Berthe Bédard, 670 Chénier	1000
M. Henri Jeanotte, 234 Parc Lafontaine	1000
Josephine Laferrière, 47a May Duffy, 1160 Delorimier	1040
Mlle Yvonne Lavigne, 591 Maisonneuve	1000
A. Lachance, 168 Rivard	1125
Mlle Alice Lalonde, 1016 Berri	1000
Mme C. H. Gagnon, 522 St-André	1000
Mme I. Alpin, 66 Christo-ph Colomb	1000
M. A. Savard, 372 Drole-t	1000
Mlle May Duffy, 1160 Delo-rimier	1040
Albina Laurin, 87 Grenier	1025
Mlle Léona Patenaude, 1060 Delorimier	1000
Mlle Annette Fontaine, 1039 St-Denis	1000
Mlle Maria Bédard, 53a Marquette	1010
M. E. Duvetier, 943 St-Hubert	1000
M. L. Drapeau, 315 St-Hubert	1000
Mlle Corine Bouvier, 194 C. Colomb	1000
Dame Armand Gravel, 25 Marquette	1005
Mme C. de Broin, 1243 des Erables	1085
Joseph Germain, 511 Ri-vière	1410
Isaie Bélaïr, 638 Drole-t	1210
Cécile Granger, 717 St-An-dré	1000
Antoinette Aymong, 123 Drole-t	1210
Allice Mongenais, 1162 De-lorimier	1065
Jeanne Lemay, 51 Chénier	1000
Joseph Avila Pelletier, 20 Mer-cier, Longue-Pointe	1095
Mme D. Baril, 405 Duluth, coin St-Hubert	1045
Mme Jérémie Goyette, 375 Préfontaine	1010
Mme H. Beaudet, 111a Bor-deau	1175
Mme A. Pelletier, 164 Ave. des Pins Est	1000

LE DISTRICT No. 4 comprend la partie de la ville de Montréal, située à l'est du Boulevard Saint-Laurent et au nord de l'avenue Mont-Royal Est, jusqu'aux limites de la ville.

M. L. B. Pouliot, 415 Ave. Mont-Royal Est	1000
Rosario Saint-Pierre, 1564 Châteaubriand	2025
Jon. M. Pelchat, 476 Daniel	1115
Mme Ernest Pelletier, 556 De-lanaudière	1220
A. Vandandaigne, 1976 Chis-tophe-Colomb	1065

Eug. Rouleau, Rimouski	1050
M.-L. Asselin, Rimouski	1035
Mlle A. Larue, L'Islet	1000
Mme Ph. Lamarre, St-Jean Port-Joli	1000
Mlle Al. Terrien, St-Charles, Qué.	1000
Mlle A. Samson, St-Pierre	1045
Mlle G. Tremblay, Montmagny	1000
Mlle Laforest, c-o J.-Bte Laforest, St-Arsène	1000
Mme V. Siros, Cacouna	1000
Rose Dionne, Riv.-du-Loup	1025
Mlle M. Dumais, St-Alexandre, Kam.	1000
M. E. Roy, Chicoutimi, Q.	1000
M. O. Desbiens, Jonquières	1005
M. O. Godbout, 7 N.-D., Québec	1000
A. Michaud, St-Félicien	1030
Dr H. Brassard, Roberval	1000
M. A. Royer, Ste-Hélène	1000
S. Larouche, St-Alphonse, Chicoutimi	1045
M. Paulin Tremblay, Hébertville Village	1000
M. A. Ménard, Chambord	1200
Mlle M. Ouellette, Hébertville, Village	1000
Mme H. Kirouac, Chambord	1000
Mlle Jeanne Dupont, Saint-Jean Port-Joli	1010
Mlle Régina Provost, St-Anselme, Qué.	1000
Mlle Alice Fournier, Sainte-Hélène	1000
Arthur Cantin, 27 Hébert, Québec	1000
Mlle Georgette Marcotte, Roberval	1000
M. Elm. Héti, St-Félicien	1000
Mlle Antoinette Brossard, Jonquières	1000
Mlle Laura Perron, Chicoutimi	1005
Mme Dr Vézina, St-Alexandre, Kam., Québec	1000
Mlle C. Dionne, Cacouna	1000
Mlle B. Marquis, Rivière du Loup	1110
Yvonne Paquet, Montmagny	1000
Mlle Adrienne Goudreau, St-Pierre, Qué.	1000
Mlle Alexandrine Fortin, St-Jean Port-Joli	1080
M. Jean Charles Bourassa, Lévis	1040
Mlle Marguerite Langlois, St-Anaclet	1000
Mlle Maria Lebel, Lévis	1000
Mlle Maria Villeneuve, 247 d'Aiguillon, Québec	1040
Mlle C. Rioux, Trois-Pistoles	1000
Mlle B. Rouleau, Ile Verte	1005
C. E. Hébert, St-Pascal	1015
J. B. Plouffe, Rivière Ouelle	7075
Mlle B. Couture, Shicoumi	13050
Mlle Lévine Langlois, Ste-Flavie	1000
Georgette LeBel, Fraserville	3455
Mme C. E. Côté, Sayaboe	1000
Eugénie Desbiens, Jonquières	12095
Alfred Tremblay, Grandes Bergeronnes	1010
Jos. Victor Goulet, 216 1-2 Dorchester, St-Roch, Qué.	1045
Solange Denis, Saint-Jean Port Joli	1000
Mme Geo A. Racine, Sauvagem, 21, Québec	1060
J. N. Lapointe, St-Pascal	1000
Roméo Pichette, 62 Côte du Passage	1495
J. B. Goulet, 9 Laliberté	1000
J. H. Vaillancourt, Sainte-Luce de Rim.	1020
Antoine Talbot, Village St-Gervais	1040
C. Dionne, Cacouna	1000
Pauline Verreault, St-Jean Port Joli	1115
Ed. Cinq-Mars, St-Laurent I. O.	1055
Epiphane Gagnon, La Traversée, Village Ste-Anne	1050
Omer Nolet, Beaufort	1175
Blanche Turcot, 6 Ste-Julie Québec	2000
Oscar Hamel, 209 St-Jean, Québec	1080
Maria Caron, Grande Rivière	1035
Jeanne Dupont, St-Jean Port-Joli	1040
Paul Tremblay, St-Cyprien	1180
Edith LeBrun, St-Pacôme	5590
Garon Pratte, Rivière-du-Loup	1035
Antel Lepeage, Cap Chat	7020
Mme Lucien LeBrun, St-Pacôme	1025
Yvonne B. Dumais, N.-D. d'Hébertville	1100
L. de G. Bellavance, St-Germain, Rimouski	1015
Mme S. Legendre, Amqui	1000
Guy Cauchon, Murray Bay	7090
Dr V. Desrosiers, Ile Verte	1095
F. C. de Lachevrotière, 224 St-Jean, Québec	7085
Joseph Gagné, Ste-Blandine	1025
Maria Turcotte, 92 Caron, Québec	1010
J. O. Lemelin, 69 8me Ave. Roméo Langlais, 8	1160

piers cependant, ont pu sauver une grande partie du ~~monument~~

LA VIE SPORTIVE

Les Royals ont eu une excellente pratique hier

LES EQUIPIERS DE KITTY BRANSFIELD SE SONT EXERCES AU CHAMP ET AU BATON, HIER AVANT-MIDI. — LE LANCEUR TAYLOR S'EST RAPORTE.

Charlotteville, 4. — Les équipiers des Royals ont eu une excellente pratique, hier avant-midi. La partie qui devait avoir lieu entre les Royals et les Yankees, a été annulée pour permettre à nos joueurs de pratiquer au bâton et au champ. Les équipes de la ligue nationale, c'est pourquoi le grand Bransfield a préféré faire pratiquer ses hommes dans l'avant-midi. Le lanceur Taylor, du club Philadelphie de la ligue nationale, est arrivé à temps pour revoir l'uniforme. Il est en excellente condition et promet beaucoup. Bransfield attend de jour en jour l'arrivée de Matern. Kitty a une grande confiance en ce lanceur, et espère qu'il signera assez tôt pour pouvoir pratiquer quelques jours dans le sud. Les nouveaux venus, Carroll, Shenkler et English paraissent faibles au bâton, mais donnent satisfaction au champ. L'après-midi, les Royals ont eu une pratique au bâton, mais à la fin, les Royals ont eu une victoire sur les Yankees.

DUBUC FAIT MERVEILLE.
Chattanooga, Tenn., 4. — Les Royals ont administré un blanchissage en règle aux équipiers du Chattanooga, en les vainquant par 4 à 0, hier après-midi. Jean Dubuc, autrefois avec le club de Montréal, lanceur pour les Tigers et qui s'adonne au jeu de la main, ne leur permettant que deux coups réussis. Trois coups furent les points saillants de la joute.

Voici les résultats par reprise :
R. H. E.
Chattanooga, 00000000-0 5 3
Detroit, 00000000-1 1 1
Batter : Dubuc et Stange;
Moore et Street.

TROIS VICTOIRES CONSECUTIVES.
Philadelphie, 4. — Les Philadelphie, de la ligue américaine ont remporté leur troisième victoire consécutive sur les Philadelphie de la ligue nationale, hier après-midi, en triomphant par 5 à 1.

Voici le résultat :
R. H. E.
Américaine, 000210200-5 11 0
Nationale, 000000001-1 1 2
Pennock et Egan; Brennan, Seaton et Dooin et Hawley.

WASHINGTON BATU.
Washington, 4. — Le club Brooklyn, de la ligue nationale, a défait le Washington, de la ligue américaine, par 6 points à 2, hier après-midi.

R. H. E.
Brooklyn, 000010000-6 8 2
Washington, 000001001-2 5 4
Ragon, Wagner et Miller; Boehling, Eagle et Williams, Ainsmith.

AUTRES PARTIES.
A Atlanta, — Toronto (Internationale) 3; Atlanta (Southern) 8.
A Pittsburgh, — Pittsburgh (Virginie) 0; Providence (Internationale) 13.

IL RETIENDE DOUZE HOMMES.
Champaign, Ill., 4. — Le travail de Joe Wood, dans la boîte a valu un blanchissage aux équipiers de l'Université de l'Illinois, hier après-midi. Les Red Sox triomphèrent par 10 à 0.

Joe Wood fut mis dans la boîte à la sixième reprise et retira les douze joueurs qui lui furent opposés.

RETOURNERA-T-IL AU BERCEAU ?
Ottawa, 4. — Frank Lounsbury, le joueur de premier but du club Ottawa, le dernier, et l'un des plus forts de la ligue Canadienne, retournera peut-être au berceau.

Il y a deux semaines, Dolan manifestait le désir de ne pas prendre une part active au sport du baseball et prit les moyens de faire passer sa consistance à ces projets, en demandant une augmentation de salaire excessive. Hier, Frank Shaugnessy, gérant du club local, fut tout surpris de recevoir une missive de Dolan, où le « gars » lui demandait de lui verser une somme de \$10,000, moyennant une hausse de salaire. La direction du Ottawa répondit à Dolan et lui fera connaître les conditions les plus avantageuses qui pouvaient être soumises, au joueur de premier but.

Tous les amateurs de baseball locaux, souhaitent ardemment le retour de Dolan, car outre sa grande popularité, il excelle comme frappeur.

Dans la ligue Intermédiaire

LE CLUB ABERDEEN A REMPORTE LE CHAMPIONNAT DE LA LIGUE D'OTTAWA EN TRIOMPHANT DES OTTAWA SOUTH.

Ottawa, 4. — Les porte-couleurs du Aberdeen, de la Section Intermédiaire de la ligue de Hockey Intermédiaire de la Cité se sont adjugés hier soir, le championnat de la ville, alors qu'ils ont défait l'équipe Ottawa South par un résultat de 3 à 0. Malgré le blanchissage subi par l'Ottawa South, la partie fut très contestée. Le premier point de la joute ne fut enregistré que dans la deuxième période.

Les Aberdeen ont raison d'être fiers de leur succès, vu que c'est leur première année dans la ligue Intermédiaire.

Composition des équipes :
Aberdeen : Buis, Thomas, Ketchum, Points, Switzer, Binds, Couverts, Fallis, Coyle, Rover, Norton, Parmelee, Centre, Sims, Boucher, Alliers, Boville, Stewart, Finley.
Substitution : B. Ketchum remplaça Binds.
Arbitre : Dave McCann.

Les vieillards qui en sentent le besoin trouveront les

LAXATIFS NA-DRU-CO

les plus efficaces, ne causant aucun malaise. L'augmentation des doses n'est pas nécessaire. 25 cents la boîte chez votre pharmacien. 1647 National Drug and Chemical Co. of Canada, Limited.

Sur la piste de Jamestown

VEGA A REMPORTE LES HONNEURS DE L'EPREUVE D'OUVERTURE A UNE COTE DE 7 A 2.

Norfolk, Va., 4. — Vega, piloté par Troxier s'est adjugé la première épreuve d'ouverture. Clem Beachey a rapporté beaucoup d'argent. A ceux qui l'avaient joué à la cote d'ouverture, par sa belle victoire dans la cinquième course.

Voici les résultats des épreuves :
1ère course, \$300, junior, bourse, 4 furlongs :
1. Vega, 105, Troxier, 7 à 2, au pair, 1 à 2.
2. Charles, Cannell, 108 Pickett, 3 à 1 au pair, 1 à 2.
3. Raver Bay, 105, Ambrose, 4 à 5, 2 à 5.

Temps : 0:49.
Mater, Diamond, Cluster, Ked Ron, Pleasse Welles ont aussi couru.
2ème course, \$300, chev, de 3 ans, à réclamer, 5 furlongs 1-2 :
1. Ynca, 108, Taplin, 4 à 1, 2 à 1, au pair.
2. Island Queen, 106, Corey, 3 à 1, 3 à 1, 7 à 1.
3. Willis, 101, Skirving, 5 à 1, 2 à 1, au pair.

Temps : 1:08 4-5.
Down East, Minidette, Blanche Position, Thelma, Shillalah Manheim, Montagnie, Port-Arlington ont aussi couru.
3ème course, \$300, chevaux de 4 ans et plus, à réclamer, 6 furlongs :
1. Agnier, 101, Montour, 8 à 1, 3 à 1, et 7 à 5.
2. Kittery, 99, McCahey, au pair, 7 à 5.

3. Ragman, 108, Miller, 10 à 1, 4 à 1, 2 à 1.
Temps : 1:15 2-5.
E. M. Sabath, Touch-me, Miss Johnson, New River, Eaton ont aussi couru.

4ème course, \$300, à réclamer, 5 furlongs 1-2 :
1. Cherry Seed, 108, Butwell, 2 à 1, 4 à 5, 2 à 5.
2. Théo, Cook 111, Ward, 10 à 1, 4 à 1, 2 à 1.
3. New Haven, 111, Pickett, 0 à 1, 4 à 1, 8 à 5.

Temps : 1:08.
Ancon, Marsand, Jessup Burn, Veneta Strome, Question Mark ont aussi couru.
5ème course, \$300, à réclamer, 1 mille, 70 verges.
1. Clem Beachey, 102, Wolf, 8 à 1, 3 à 1, 7 à 5.
2. Mollie S., 105, Fairbrother, 5 à 1, 2 à 1, au pair.
3. York Lad, 110, Mondon, 10 à 1, 4 à 1, 8 à 5.

Temps : 1:47 2-5.
Grace Mc, Lucky George, Cloud Chief, Mollie S., ont aussi couru.
6ème course, \$300, à réclamer, 1 mille :
1. Spellbound, 112, Wolfe, 6 à 1, 2 à 1, au pair.
2. Colerick, 112, Mondon, au pair, 2 à 5.
3. Golden Treasure, 115, Pickett, 20 à 1, 8 à 1, 3 à 5.

Temps : 1:41.
Countess Pat, Tough Boy, O'Em, Irish Kid Setback ont aussi couru.

Dans le monde de la rocse

UNE COMMISSION NATIONALE

L'assemblée de la D.L.A. samedi matin au Kastel, discutera la formation d'une commission nationale de rocse. Con Jones et Lionel York seront en ville samedi et assisteront à la réunion.

Le président du National, M. A. L. Caron, a déclaré hier qu'il n'avait pas abandonné l'espoir de voir une ligue de six clubs se former dans l'Est.

En ce qui concerne le changement du système de punitions, M. Caron a déclaré qu'il n'avait pas abandonné l'espoir de voir une ligue de six clubs se former dans l'Est.

Il y a deux semaines, Dolan manifestait le désir de ne pas prendre une part active au sport du baseball et prit les moyens de faire passer sa consistance à ces projets, en demandant une augmentation de salaire excessive. Hier, Frank Shaugnessy, gérant du club local, fut tout surpris de recevoir une missive de Dolan, où le « gars » lui demandait de lui verser une somme de \$10,000, moyennant une hausse de salaire. La direction du Ottawa répondit à Dolan et lui fera connaître les conditions les plus avantageuses qui pouvaient être soumises, au joueur de premier but.

Tous les amateurs de baseball locaux, souhaitent ardemment le retour de Dolan, car outre sa grande popularité, il excelle comme frappeur.

Dans la ligue Intermédiaire

LE CLUB ABERDEEN A REMPORTE LE CHAMPIONNAT DE LA LIGUE D'OTTAWA EN TRIOMPHANT DES OTTAWA SOUTH.

Ottawa, 4. — Les porte-couleurs du Aberdeen, de la Section Intermédiaire de la ligue de Hockey Intermédiaire de la Cité se sont adjugés hier soir, le championnat de la ville, alors qu'ils ont défait l'équipe Ottawa South par un résultat de 3 à 0. Malgré le blanchissage subi par l'Ottawa South, la partie fut très contestée. Le premier point de la joute ne fut enregistré que dans la deuxième période.

Les Aberdeen ont raison d'être fiers de leur succès, vu que c'est leur première année dans la ligue Intermédiaire.

Composition des équipes :
Aberdeen : Buis, Thomas, Ketchum, Points, Switzer, Binds, Couverts, Fallis, Coyle, Rover, Norton, Parmelee, Centre, Sims, Boucher, Alliers, Boville, Stewart, Finley.
Substitution : B. Ketchum remplaça Binds.
Arbitre : Dave McCann.

Les vieillards qui en sentent le besoin trouveront les

LAXATIFS NA-DRU-CO

les plus efficaces, ne causant aucun malaise. L'augmentation des doses n'est pas nécessaire. 25 cents la boîte chez votre pharmacien. 1647 National Drug and Chemical Co. of Canada, Limited.

Le curé de Castelnaud ? Mort !

Le curé de Castelnaud ? Mort ! y a quelques années, dans les Basses-Pyrénées, un prêtre reçoit des coups de feu dans sa chambre. L'affaire a-t-elle une suite ? Aucune ! — Il y a quelques semaines, un coup de fusil est tiré dans la chambre du curé d'un village du même pays, aux environs d'Orthez. Avez-vous entendu dire que ce coup de fusil ait eu le moindre écho en justice ou ailleurs ? Vous n'en avez jamais entendu parler !

Et l'attentat contre le curé de Saint-Jean-le-Blanc dans le Calvados ? Attentat la nuit par deux misérables, renversé, piétiné, gravement blessé, il ne peut obtenir aucune enquête, aucune justice, aucune réparation ! Silence et abstention sur toute la ligne dans la presse et dans la justice républicaines ! et, depuis peu d'années, n'avons-nous pas tous lu, à différentes reprises, aux faits divers, le court récit d'un drame dans ce genre ? Hier, dans telle rue, tel curé, sur tel pont, un individu a tiré un coup de revolver sur un prêtre qui passait. Et puis : « Le prêtre a été blessé. » Ou même : « Le prêtre a été transporté à l'hôpital dans un état désespéré. » Vous rappelez-vous, cependant, avoir jamais vu venir aux

assises l'une ou l'autre de ces affaires ? Je ne le crois pas, et je pense même pouvoir dire que non !

Est-ce qu'on ne pourrait pas dès lors, nous laisser un peu tranquilles avec le coup de fusil de Couffoules ? A-t-il défrisé la moustache ou dérangé les impeccables cheveux en brosse de M. Donat ? Non ! A-t-il compromis la coiffure de Mme Donat ? Non plus ! Hier, dans telle rue, tel curé, sur tel pont, un individu a tiré un coup de revolver sur un prêtre qui passait. Et puis : « Le prêtre a été blessé. » Ou même : « Le prêtre a été transporté à l'hôpital dans un état désespéré. » Vous rappelez-vous, cependant, avoir jamais vu venir aux

assises l'une ou l'autre de ces affaires ? Je ne le crois pas, et je pense même pouvoir dire que non !

Est-ce qu'on ne pourrait pas dès lors, nous laisser un peu tranquilles avec le coup de fusil de Couffoules ? A-t-il défrisé la moustache ou dérangé les impeccables cheveux en brosse de M. Donat ? Non ! A-t-il compromis la coiffure de Mme Donat ? Non plus ! Hier, dans telle rue, tel curé, sur tel pont, un individu a tiré un coup de revolver sur un prêtre qui passait. Et puis : « Le prêtre a été blessé. » Ou même : « Le prêtre a été transporté à l'hôpital dans un état désespéré. » Vous rappelez-vous, cependant, avoir jamais vu venir aux

assises l'une ou l'autre de ces affaires ? Je ne le crois pas, et je pense même pouvoir dire que non !

Est-ce qu'on ne pourrait pas dès lors, nous laisser un peu tranquilles avec le coup de fusil de Couffoules ? A-t-il défrisé la moustache ou dérangé les impeccables cheveux en brosse de M. Donat ? Non ! A-t-il compromis la coiffure de Mme Donat ? Non plus ! Hier, dans telle rue, tel curé, sur tel pont, un individu a tiré un coup de revolver sur un prêtre qui passait. Et puis : « Le prêtre a été blessé. » Ou même : « Le prêtre a été transporté à l'hôpital dans un état désespéré. » Vous rappelez-vous, cependant, avoir jamais vu venir aux

assises l'une ou l'autre de ces affaires ? Je ne le crois pas, et je pense même pouvoir dire que non !

Est-ce qu'on ne pourrait pas dès lors, nous laisser un peu tranquilles avec le coup de fusil de Couffoules ? A-t-il défrisé la moustache ou dérangé les impeccables cheveux en brosse de M. Donat ? Non ! A-t-il compromis la coiffure de Mme Donat ? Non plus ! Hier, dans telle rue, tel curé, sur tel pont, un individu a tiré un coup de revolver sur un prêtre qui passait. Et puis : « Le prêtre a été blessé. » Ou même : « Le prêtre a été transporté à l'hôpital dans un état désespéré. » Vous rappelez-vous, cependant, avoir jamais vu venir aux

Ligue de crosse du dimanche

La ligue de crosse de la Cité est en train de se réorganiser pour l'été prochain. Une assemblée aura lieu dimanche prochain, 6 avril, à 11 heures, précises au club-house du National. Tous les clubs de l'an dernier et tous ceux qui désirent faire partie de cette organisation sont priés d'envoyer des représentants.

Par ordre,
L. METIVIER,
Secrétaire.

Tecumseh se logeront ailleurs et administreront leurs affaires sans l'aide des millionnaires de la Ville Reine.

Le comité de District de l'Association de Crosse d'Ontario vient d'établir un nouveau système pour aider à populariser le jeu de crosse. Elle a nommé dans différentes régions, certains députés au progrès du jeu national qui s'efforceront de le faire aimer de la population. C'est là une politique pratique qui ne manquera pas d'amener beaucoup d'adhérents au jeu de crosse.

M. John Virtue, le propriétaire du nouveau club de crosse Victoria a annoncé hier que les Vancouver et les New-Westminster aideront son club en lui fournissant quelques bons joueurs. M. Lionel York a été autorisé à faire des offres à des joueurs certains députés au progrès du jeu national qui s'efforceront de le faire aimer de la population. C'est là une politique pratique qui ne manquera pas d'amener beaucoup d'adhérents au jeu de crosse.

M. John Virtue, le propriétaire du nouveau club de crosse Victoria a annoncé hier que les Vancouver et les New-Westminster aideront son club en lui fournissant quelques bons joueurs. M. Lionel York a été autorisé à faire des offres à des joueurs certains députés au progrès du jeu national qui s'efforceront de le faire aimer de la population. C'est là une politique pratique qui ne manquera pas d'amener beaucoup d'adhérents au jeu de crosse.

M. John Virtue, le propriétaire du nouveau club de crosse Victoria a annoncé hier que les Vancouver et les New-Westminster aideront son club en lui fournissant quelques bons joueurs. M. Lionel York a été autorisé à faire des offres à des joueurs certains députés au progrès du jeu national qui s'efforceront de le faire aimer de la population. C'est là une politique pratique qui ne manquera pas d'amener beaucoup d'adhérents au jeu de crosse.

M. John Virtue, le propriétaire du nouveau club de crosse Victoria a annoncé hier que les Vancouver et les New-Westminster aideront son club en lui fournissant quelques bons joueurs. M. Lionel York a été autorisé à faire des offres à des joueurs certains députés au progrès du jeu national qui s'efforceront de le faire aimer de la population. C'est là une politique pratique qui ne manquera pas d'amener beaucoup d'adhérents au jeu de crosse.

M. John Virtue, le propriétaire du nouveau club de crosse Victoria a annoncé hier que les Vancouver et les New-Westminster aideront son club en lui fournissant quelques bons joueurs. M. Lionel York a été autorisé à faire des offres à des joueurs certains députés au progrès du jeu national qui s'efforceront de le faire aimer de la population. C'est là une politique pratique qui ne manquera pas d'amener beaucoup d'adhérents au jeu de crosse.

M. John Virtue, le propriétaire du nouveau club de crosse Victoria a annoncé hier que les Vancouver et les New-Westminster aideront son club en lui fournissant quelques bons joueurs. M. Lionel York a été autorisé à faire des offres à des joueurs certains députés au progrès du jeu national qui s'efforceront de le faire aimer de la population. C'est là une politique pratique qui ne manquera pas d'amener beaucoup d'adhérents au jeu de crosse.

M. John Virtue, le propriétaire du nouveau club de crosse Victoria a annoncé hier que les Vancouver et les New-Westminster aideront son club en lui fournissant quelques bons joueurs. M. Lionel York a été autorisé à faire des offres à des joueurs certains députés au progrès du jeu national qui s'efforceront de le faire aimer de la population. C'est là une politique pratique qui ne manquera pas d'amener beaucoup d'adhérents au jeu de crosse.

M. John Virtue, le propriétaire du nouveau club de crosse Victoria a annoncé hier que les Vancouver et les New-Westminster aideront son club en lui fournissant quelques bons joueurs. M. Lionel York a été autorisé à faire des offres à des joueurs certains députés au progrès du jeu national qui s'efforceront de le faire aimer de la population. C'est là une politique pratique qui ne manquera pas d'amener beaucoup d'adhérents au jeu de crosse.

M. John Virtue, le propriétaire du nouveau club de crosse Victoria a annoncé hier que les Vancouver et les New-Westminster aideront son club en lui fournissant quelques bons joueurs. M. Lionel York a été autorisé à faire des offres à des joueurs certains députés au progrès du jeu national qui s'efforceront de le faire aimer de la population. C'est là une politique pratique qui ne manquera pas d'amener beaucoup d'adhérents au jeu de crosse.

M. John Virtue, le propriétaire du nouveau club de crosse Victoria a annoncé hier que les Vancouver et les New-Westminster aideront son club en lui fournissant quelques bons joueurs. M. Lionel York a été autorisé à faire des offres à des joueurs certains députés au progrès du jeu national qui s'efforceront de le faire aimer de la population. C'est là une politique pratique qui ne manquera pas d'amener beaucoup d'adhérents au jeu de crosse.

M. John Virtue, le propriétaire du nouveau club de crosse Victoria a annoncé hier que les Vancouver et les New-Westminster aideront son club en lui fournissant quelques bons joueurs. M. Lionel York a été autorisé à faire des offres à des joueurs certains députés au progrès du jeu national qui s'efforceront de le faire aimer de la population. C'est là une politique pratique qui ne manquera pas d'amener beaucoup d'adhérents au jeu de crosse.

M. John Virtue, le propriétaire du nouveau club de crosse Victoria a annoncé hier que les Vancouver et les New-Westminster aideront son club en lui fournissant quelques bons joueurs. M. Lionel York a été autorisé à faire des offres à des joueurs certains députés au progrès du jeu national qui s'efforceront de le faire aimer de la population. C'est là une politique pratique qui ne manquera pas d'amener beaucoup d'adhérents au jeu de crosse.

M. John Virtue, le propriétaire du nouveau club de crosse Victoria a annoncé hier que les Vancouver et les New-Westminster aideront son club en lui fournissant quelques bons joueurs. M. Lionel York a été autorisé à faire des offres à des joueurs certains députés au progrès du jeu national qui s'efforceront de le faire aimer de la population. C'est là une politique pratique qui ne manquera pas d'amener beaucoup d'adhérents au jeu de crosse.

M. John Virtue, le propriétaire du nouveau club de crosse Victoria a annoncé hier que les Vancouver et les New-Westminster aideront son club en lui fournissant quelques bons joueurs. M. Lionel York a été autorisé à faire des offres à des joueurs certains députés au progrès du jeu national qui s'efforceront de le faire aimer de la population. C'est là une politique pratique qui ne manquera pas d'amener beaucoup d'adhérents au jeu de crosse.

M. John Virtue, le propriétaire du nouveau club de crosse Victoria a annoncé hier que les Vancouver et les New-Westminster aideront son club en lui fournissant quelques bons joueurs. M. Lionel York a été autorisé à faire des offres à des joueurs certains députés au progrès du jeu national qui s'efforceront de le faire aimer de la population. C'est là une politique pratique qui ne manquera pas d'amener beaucoup d'adhérents au jeu de crosse.

M. John Virtue, le propriétaire du nouveau club de crosse Victoria a annoncé hier que les Vancouver et les New-Westminster aideront son club en lui fournissant quelques bons joueurs. M. Lionel York a été autorisé à faire des offres à des joueurs certains députés au progrès du jeu national qui s'efforceront de le faire aimer de la population. C'est là une politique pratique qui ne manquera pas d'amener beaucoup d'adhérents au jeu de crosse.

M. John Virtue, le propriétaire du nouveau club de crosse Victoria a annoncé hier que les Vancouver et les New-Westminster aideront son club en lui fournissant quelques bons joueurs. M. Lionel York a été autorisé à faire des offres à des joueurs certains députés au progrès du jeu national qui s'efforceront de le faire aimer de la population. C'est là une politique pratique qui ne manquera pas d'amener beaucoup d'adhérents au jeu de crosse.

M. John Virtue, le propriétaire du nouveau club de crosse Victoria a annoncé hier que les Vancouver et les New-Westminster aideront son club en lui fournissant quelques bons joueurs. M. Lionel York a été autorisé à faire des offres à des joueurs certains députés au progrès du jeu national qui s'efforceront de le faire aimer de la population. C'est là une politique pratique qui ne manquera pas d'amener beaucoup d'adhérents au jeu de crosse.

M. John Virtue, le propriétaire du nouveau club de crosse Victoria a annoncé hier que les Vancouver et les New-Westminster aideront son club en lui fournissant quelques bons joueurs. M. Lionel York a été autorisé à faire des offres à des joueurs certains députés au progrès du jeu national qui s'efforceront de le faire aimer de la population. C'est là une politique pratique qui ne manquera pas d'amener beaucoup d'adhérents au jeu de crosse.

M. John Virtue, le propriétaire du nouveau club de crosse Victoria a annoncé hier que les Vancouver et les New-Westminster aideront son club en lui fournissant quelques bons joueurs. M. Lionel York a été autorisé à faire des offres à des joueurs certains députés au progrès du jeu national qui s'efforceront de le faire aimer de la population. C'est là une politique pratique qui ne manquera pas d'amener beaucoup d'adhérents au jeu de crosse.

M. John Virtue, le propriétaire du nouveau club de crosse Victoria a annoncé hier que les Vancouver et les New-Westminster aideront son club en lui fournissant quelques bons joueurs. M. Lionel York a été autorisé à faire des offres à des joueurs certains députés au progrès du jeu national qui s'efforceront de le faire aimer de la population. C'est là une politique pratique qui ne manquera pas d'amener beaucoup d'adhérents au jeu de crosse.

M. John Virtue, le propriétaire du nouveau club de crosse Victoria a annoncé hier que les Vancouver et les New-Westminster aideront son club en lui fournissant quelques bons joueurs. M. Lionel York a été autorisé à faire des offres à des joueurs certains députés au progrès du jeu national qui s'efforceront de le faire aimer de la population. C'est là une politique pratique qui ne manquera pas d'amener beaucoup d'adhérents au jeu de crosse.

M. John Virtue, le propriétaire du nouveau club de crosse Victoria a annoncé hier que les Vancouver et les New-Westminster aideront son club en lui fournissant quelques bons joueurs. M. Lionel York a été autorisé à faire des offres à des joueurs certains députés au progrès du jeu national qui s'efforceront de le faire aimer de la population. C'est là une politique pratique qui ne manquera pas d'amener beaucoup d'adhérents au jeu de crosse.

M. John Virtue, le propriétaire du nouveau club de crosse Victoria a annoncé hier que les Vancouver et les New-Westminster aideront son club en lui fournissant quelques bons joueurs. M. Lionel York a été autorisé à faire des offres à des joueurs certains députés au progrès du jeu national qui s'efforceront de le faire aimer de la population. C'est là une politique pratique qui ne manquera pas d'amener beaucoup d'adhérents au jeu de crosse.

M. John Virtue, le propriétaire du nouveau club de crosse Victoria a annoncé hier que les Vancouver et les New-Westminster aideront son club en lui fournissant quelques bons joueurs. M. Lionel York a été autorisé à faire des offres à des joueurs certains députés au progrès du jeu national qui s'efforceront de le faire aimer de la population. C'est là une politique pratique qui ne manquera pas d'amener beaucoup d'adhérents au jeu de crosse.

M. John Virtue, le propriétaire du nouveau club de crosse Victoria a annoncé hier que les Vancouver et les New-Westminster aideront son club en lui fournissant quelques bons joueurs. M. Lionel York a été autorisé à faire des offres à des joueurs certains députés au progrès du jeu national qui s'efforceront de le faire aimer de la population. C'est là une politique pratique qui ne manquera pas d'amener beaucoup d'adhérents au jeu de crosse.

M. John Virtue, le propriétaire du nouveau club de crosse Victoria a annoncé hier que les Vancouver et les New-Westminster aideront son club en lui fournissant quelques bons joueurs. M. Lionel York a été autorisé à faire des offres à des joueurs certains députés au progrès du jeu national qui s'efforceront de le faire aimer de la population. C'est là une politique pratique qui ne manquera pas d'amener beaucoup d'adhérents au jeu de crosse.

M. John Virtue, le propriétaire du nouveau club de crosse Victoria a annoncé hier que les Vancouver et les New-Westminster aideront son club en lui fournissant quelques bons joueurs. M. Lionel York a été autorisé à faire des offres à des joueurs certains députés au progrès du jeu national qui s'efforceront de le faire aimer de la population. C'est là une politique pratique qui ne manquera pas d'amener beaucoup d'adhérents au jeu de crosse.

M. John Virtue, le propriétaire du nouveau club de crosse Victoria a annoncé hier que les Vancouver et les New-Westminster aideront son club en lui fournissant quelques bons joueurs. M. Lionel York a été autorisé à faire des offres à des joueurs certains députés au progrès du jeu national qui s'efforceront de le faire aimer de la population. C'est là une politique pratique qui ne manquera pas d'amener beaucoup d'adhérents au jeu de crosse.

M. John Virtue, le propriétaire du nouveau club de crosse Victoria a annoncé hier que les Vancouver et les New-Westminster aideront son club en lui fournissant quelques bons joueurs. M. Lionel York a été autorisé à faire des offres à des joueurs certains députés au progrès du jeu national qui s'efforceront de le faire aimer de la population. C'est là une politique pratique qui ne manquera pas d'amener beaucoup d'adhérents au jeu de crosse.

M. John Virtue, le propriétaire du nouveau club de crosse Victoria a annoncé hier que les Vancouver et les New-Westminster aideront son club en lui fournissant quelques bons joueurs. M. Lionel York a été autorisé à faire des offres à des joueurs certains députés au progrès du jeu national qui s'efforceront de le faire aimer de la population. C'est là une politique pratique qui ne manquera pas d'amener beaucoup d'adhérents au jeu de crosse.

M. John Virtue, le propriétaire du nouveau club de crosse Victoria a annoncé hier que les Vancouver et les New-Westminster aideront son club en lui fournissant quelques bons joueurs. M. Lionel York a été autorisé à faire des offres à des joueurs certains députés au progrès du jeu national qui s'efforceront de le faire aimer de la population. C'est là une politique pratique qui ne manquera pas d'amener beaucoup d'adhérents au jeu de crosse.

M. John Virtue, le propriétaire du nouveau club de crosse Victoria a annoncé hier que les Vancouver et les New-Westminster aideront son club en lui fournissant quelques bons joueurs. M. Lionel York a été autorisé à faire des offres à des joueurs certains députés au progrès du jeu national qui s'efforceront de le faire aimer de la population. C'est là une politique pratique qui ne manquera pas d'amener beaucoup d'adhérents au jeu de crosse.

LA SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE

Les nouveaux règlements qui, à la séance du 13 mars, avaient été le sujet d'une vive discussion ont été adoptés au cours de la nuit dernière. — Les élections sont fixées au 10 avril.

La Société Saint-Jean-Baptiste a repris, hier, son assemblée générale annuelle ajournée le 13 mars dernier. La séance a duré jusqu'à 2 heures du matin environ, mais on y a adopté, au premier et dernier article, avec un certain nombre d'amendements, il va sans dire, tous les règlements.

A huit heures, l'assemblée s'ouvrit. M. Asselin demanda, comme question de privilège, d'exposer à l'assemblée qu'une lettre adressée à tous les membres de la Société Saint-Jean-Baptiste et portant l'entête du papier de la Société, n'a aucun caractère officiel.

M. G.-A. Marsan lui répondit que lui et les autres qui ont signé cette lettre, n'avaient pas l'intention de tromper les membres de la Société. M. Marsan est visiblement en colère, ce qui amuse beaucoup l'assistance.

Après un échange de quelques paroles agréables, l'assemblée commença l'étude des règlements, en se formant en comité général, sous la présidence de M. J.-V. Desaulniers. Sur une proposition du docteur Jos. Nolin, le comité général se reforma en assemblée générale après l'adoption de deux chapitres des règlements pour rapporter progrès.

Les règlements sont votés, sans difficulté, jusqu'à l'article 14, sur lequel s'était battu l'assemblée du 13.

M. Asselin proposa en amendement, de remplacer le nombre de douze directeurs qui doivent composer le conseil de direction par 9, et par 4 le nombre des membres du conseil.

M. Asselin proposa en amendement, de remplacer le nombre de douze directeurs qui doivent composer le conseil de direction par 9, et par 4 le nombre des membres du conseil.

M. Asselin proposa en amendement, de remplacer le nombre de douze directeurs qui doivent composer le conseil de direction par 9, et par 4 le nombre des membres du conseil.

M. Asselin proposa en amendement, de remplacer le nombre de douze directeurs qui doivent composer le conseil de direction par 9, et par

TEMPERATURE

Bulletin d'après le thermomètre de Hear & Harrison, 10-12 rue Notre-Dame-Est. R. de Mesle, gérant.

Aujourd'hui maximum... 36
Même date l'an dernier... 28
Aujourd'hui minimum... 20
Même date l'an dernier... 12

BAROMETRE

8 h. matin: 29.97; 11 h. matin: 29.95; midi: 29.93.

DEMAIN

NUAGEUX ET PLUSIEUX

Toronto, 4. — Dans la région des Grands Lacs et de la Baie Georgienne, le temps est très mauvais. Il pleut, il vente, et il y a eu plusieurs orages. Dans presque tout le Canada, il fait mauvais aujourd'hui. On annonce que le temps va se remettre au beau dans le cours de la journée de demain.

Avis aux Dépositaires

DU "DEVOIR" ET DU "NATIONALISTE"

Durant le concours, nous donnons des livrets de coupons aux personnes qui paient à l'avance leurs abonnements. Tous les dépositaires sont par les présentes requis d'accepter ces coupons du "Devoir" et du "Nationaliste", ces deux journaux s'engageant en retour à accepter ces coupons comme paiement de leurs dus.

M. Gaboury fêté

LE NOUVEAU SURINTENDANT DES POSTES EST L'OBJET D'UNE DEMONSTRATION SYMPATHIQUE.

Ce matin, tous les employés de l'hôtel des postes ont présenté à M. L. J. Gaboury, nouveau surintendant en chef des postes de la division est, et à madame Gaboury, quelques souvenirs. M. Gaboury a fait remarquer à ses subalternes qu'il n'acceptait qu'en partie les louanges qu'on lui décernait et a remercié ses donateurs en leur disant qu'il conserverait précieusement le souvenir de la démonstration qu'on avait eu la grâce de lui faire.

Le public, qui a été très nombreux, a fait remarquer à M. Gaboury que la grande évolution postale qui s'est faite à Montréal depuis moins de sept ans et à ce propos l'occasion est magnifique, ce qu'il a pu exprimer publiquement notre gratitude envers Messieurs les journalistes des deux langues qui sont si bien représentés ici ce matin, pour la manière toujours courtoise et juste, avec laquelle on nous a traités par le passé. Leur bonté à notre égard et leur esprit de justice n'ont pas fait pour nous causer ce respect général.

M. L. O. Taillon prononça ensuite une spirituelle allocution.

Les aménagements faits dans le département des postes depuis l'entrée de M. Gaboury accusent une augmentation considérable dans le personnel, qui de 490 employés dont il était composé en 1900, en compte aujourd'hui 1300, ainsi que dans le nombre des succursales dont le réseau s'est enrichi. En 1901, le nombre des lettres envoyées par jour était d'un million et demi, en 1912, on enregistre un million et demi.

M. Gaboury a servi sous cinq directeurs généraux des postes: Sir William Mulock, Sir Allan Aylesworth, M. Rodolphe Lemieux, le docteur Pelland et M. L. P. Pelletier.

M. Edouard Barbeau, qui succède à M. Gaboury, est entré à l'hôtel des postes en 1884. Son service le 29 ans en fait donc l'homme le plus expérimenté qui puisse se trouver aujourd'hui au service des postes.

On dit que M. A. E. Marin succèdera prochainement à M. Barbeau, au poste de surintendant.

M. John Boyd

parlera de Cartier

"Sir Georges-Etienne Cartier, son œuvre pour le Canada, les services rendus à Montréal", tel sera le sujet traité lundi midi au lunch du Canadian Club. Le conférencier sera M. John Boyd, qui prépare actuellement une histoire de la vie de Georges-Etienne Cartier et de son époque, laquelle paraîtra l'année prochaine au moment où sera commémoré à Montréal le centième anniversaire de naissance du grand homme d'Etat.

Henri d'Arles à l'Alliance Française

M. l'abbé Henri Beaudé, très connu dans les lettres sous le pseudonyme "Henri d'Arles", parlera le jeudi soir 10, dans la grande salle de McGill Union, sous les auspices de l'Alliance Française, de "Newman — La première phase."

Le cadenas

Les commissaires ont donné au bureau du contentieux municipal l'ordre de ne plus communiquer aucune opinion légale à la presse, ce qui est en fait la suppression de la loi sur le cadenas. Le rapport recommande d'éliminer certains arrêtés, de façon à ce que les tramways ne stoppent qu'à des distances qui varient de 400 à 1,500 pieds. La moyenne des distances est de 500 pieds.

Ce rapport fait l'objet d'une vive discussion et il n'est pas du tout certain qu'il soit adopté. L'échevin L. A. Lapointe déclare sans ambages qu'il le combattra.

"Ce n'est pas, dit-il, à l'heure où nous voulons régler toute la question des tramways, qu'il faut commencer par faire des concessions aux compagnies. La diminution du nombre des arrêts sera tout à l'avantage de la compagnie et diminuera l'embarras des voitures aux dépens de l'embarras des points d'arrêt et au désavantage du public voyageur. Ce n'est ni le seul ni même le principal moyen de diminuer l'embarras. M. Robert a promis un projet, attendons donc qu'il l'ait présenté avant d'entrer dans la voie des concessions dont seule la compagnie bénéficiera."

SOLLICITEUR

On demande un bon solliciteur d'annonces au "Devoir". — Inutile de se présenter, sans les qualités requises. S'adresser au Gérant M. L. P. Deslongchamps.

L'équipée du Zeppelin IV

ELLE AURA POUR CONSEQUENCE DE FAIRE CONNAITRE LE SECRET DE L'ADMIRABLE CONSTRUCTION DES DIRIGEABLES ALLEMANDS. — ENQUETE SOMMAIRE.

EN LIBERTE

(Service particulier)

Lunéville, France, 4. — L'atterrissage du Zeppelin IV en plaine manœuvres françaises a causé une profonde sensation. Onze hommes, au nombre desquels, six officiers allemands, sont descendus de la nacelle du dirigeable. On a retenu ici en attendant que l'enquête commencée soit terminée. Les aviateurs ont demandé la permission de coucher dans la nacelle du ballon qui est aussi grande qu'un wagon-lit. Le commandant français acquiesça à leur désir et fit garder le dirigeable par deux sentinelles.

Le général Auguste E. Hirschauer, chef du corps d'aviation dans l'armée française, est arrivé de Paris, pendant la nuit afin de présider l'enquête commencée de bonne heure ce matin.

Dans les cercles militaires on émet deux opinions. Les uns croient vraie la version des officiers allemands, à savoir qu'ils ont perdu réellement leur route dans le brouillard. D'autres ont l'avis que les officiers allemands accomplissent une audacieuse tentative d'espionnage. On dit que les aviateurs ne seront renvoyés en liberté qu'une fois que leur cas aura été réglé.

ON ENVOIE DE L'HYDROGENE

Friedrichshafen, 4. — On a envoyé d'ici hier soir une certaine quantité de cartouches d'hydrogène pour gonfler le Zeppelin IV qui a malencontreusement atterri sur le terrain des manœuvres françaises, à Lunéville. Le capitaine Gund de l'armée allemande, qui avait la direction du dirigeable, est très peiné de l'incident. La dépêche qu'il a expédiée ici ne dit pas si le moteur s'est brisé. On croit donc que la gazoline a manqué. Ce serait le motif qui a forcé les aviateurs à atterrir, sans le savoir, au milieu des manœuvres françaises.

Le directeur de l'usine Zeppelin est parti pour Lunéville hier soir. Il dirigera le ballon au retour.

ON RELACHE LE BALLON

(Service particulier)

Lunéville, 4. — Un peu après trois heures cet après-midi, le dirigeable Zeppelin IV a été relâché avec ses onze passagers. Les officiers allemands ont dû payer \$2,000 de frais de douane.

Berlin, 4. — L'aviation des officiers allemands à Lunéville va coûter cher à l'Allemagne. On sait, en effet, qu'elle gardait jalousement, le secret de la construction de ses ballons de guerre, ce qui lui valait jusqu'ici sa suprématie des airs. Dans les cercles militaires allemands on prétend que ce secret fut cause de l'insuccès des dirigeables appartenant à l'armée anglaise.

Le Zeppelin IV ne portait aucun engin de guerre.

L'ENQUETE

(Service particulier)

Lunéville, 4. — L'enquête faite pour le général de brigade Lesort, le colonel Hirschauer et le commandant de la place de Lunéville, sous la présidence du préfet Lacombe, a donné le résultat suivant:

Le ballon appartenait à la compagnie Zeppelin. Les officiers allemands qui le montaient avaient reçu mission d'explorer le dirigeable, avant son acceptation par le gouvernement allemand. Le ballon est descendu à Lunéville, parce que son pilote avait perdu son chemin et que les officiers s'étaient aperçus qu'ils étaient dans le voisinage d'une ville fortifiée de France.

Le capitaine Gund, officier allemand le plus haut en grade, a donné sa parole d'honneur que ni lui ni ses compagnons n'avaient pris d'observations d'une valeur stratégique et les officiers ont été remis en liberté. Le Commissaire de police d'Avricourt les a accompagnés jusqu'à la frontière.

On a reçu ce matin, de Friedrichshafen, \$2,000 pour acquiescer les droits de douane. Le ballon a été relâché et pourra reprendre l'air dans une couple de jours.

Le bureau militaire annonce que l'incident est clos.

L'ATTITUDE DE LA FOULE

(Service particulier)

Berlin, 4. — Un correspondant allemand de Lunéville télégraphie qu'une foule hostile a par deux fois essayé d'arriver au dirigeable pendant qu'il était à l'ancre, pour l'endommager à coup de couteau et de bâton. Le cordon de troupe a repoussé la foule. Le correspondant déclare que l'attitude des autorités françaises a été des plus correctes.

Il ne veut pas de concessions

L'Echevin L.-A. LAPOINTE COMBATTRA LE PROJET DE DIMINUTION DU NOMBRE DES ARRETS DE TRAMWAYS, DONT SEULE LA COMPAGNIE BENEFICIERAIT, DIT-IL.

Le conseil municipal recevra lundi une recommandation des commissaires d'approuver le rapport Janin-McDonald sur la diminution des points d'arrêt des tramways. A l'heure actuelle, les tramways arrêtent à toutes les rues, et aussi à mi-chemin entre deux rues transversales, quand la distance est assez grande. Le rapport recommande d'éliminer certains arrêtés, de façon à ce que les tramways ne stoppent qu'à des distances qui varient de 400 à 1,500 pieds. La moyenne des distances est de 500 pieds.

Ce rapport fait l'objet d'une vive discussion et il n'est pas du tout certain qu'il soit adopté. L'échevin L. A. Lapointe déclare sans ambages qu'il le combattra.

"Ce n'est pas, dit-il, à l'heure où nous voulons régler toute la question des tramways, qu'il faut commencer par faire des concessions aux compagnies. La diminution du nombre des arrêts sera tout à l'avantage de la compagnie et diminuera l'embarras des voitures aux dépens de l'embarras des points d'arrêt et au désavantage du public voyageur. Ce n'est ni le seul ni même le principal moyen de diminuer l'embarras. M. Robert a promis un projet, attendons donc qu'il l'ait présenté avant d'entrer dans la voie des concessions dont seule la compagnie bénéficiera."

Mlle Auclair devant la Cour

M. TANCREDE MARSH, LE PLAIGNANT, RELATE SES RELATIONS AVEC L'ACCUSEE: CE SERAIT LE COUSIN DE L'ACCUSEE QUI AURAIT TOUCHE L'ARGENT.

LA LETTRE DE MENACES

M. le juge Lét a présidé ce matin à l'enquête préliminaire dans l'affaire Marsh contre Martha Auclair.

L'accusée a été arrêtée sous l'inculpation d'avoir extorqué la somme de \$75 de M. Tancrede Marsh. Voici les faits révélés à l'enquête. Le plaignant est le premier témoin. Au cours du mois de décembre 1912, M. William J. Tremblay, placé aux Postes par l'influence de M. Marsh, alla chez lui et lui demanda de trouver une position au bureau des Postes pour sa cousine Mlle Martha Auclair. M. Marsh lui dit que si elle pouvait passer ses examens au service civil, il ferait son possible pour la placer.

Quelques jours plus tard, Mlle Auclair, en compagnie de son cousin Tremblay, se rendit chez M. Marsh lui demander de la placer au département des lettres non-reçues. M. Marsh déclara qu'il s'en occuperait. M. Marsh se leva à ce moment et remit à Mlle Auclair une enveloppe de M. Marsh, une enveloppe que Tremblay mit dans sa poche avant d'aller reconduire sa cousine au tramway. Quand Tremblay remonta, il déchira l'enveloppe, en sortit une liasse de billets de banques et invita Marsh et son associé, M. Langlois, à prendre une consommation.

Le jour même que des accusations furent portées contre M. Coderre, en Chambre, M. Marsh reçut un téléphone de Mlle Auclair qui lui déclara qu'il n'en remettrait pas \$75, "elle donnerait son affaire aux bleus qui le feraient danser".

Le plaignant fit demander Mlle Auclair et après lui avoir dit qu'elle avait été filée par son cousin, lui remit \$75 en lui demandant de signer un reçu ainsi libellé: "Je soussignée reconnais avoir reçu de M. Marsh \$75, somme que j'avais donnée à M. Tremblay et que j'autorise M. Marsh à lui réclamer". Mlle Auclair refusa de signer disant qu'elle ne voulait pas incriminer son cousin. Elle sortit alors un petit papier plié en huit, déclarant: "J'ai ordre de ne vous donner que ça" c'était un reçu contenant ces mots: "Reçu de M. Marsh, la somme de \$75". Signé Martha Auclair. Au même moment un facteur remettait au témoin une lettre qui le convoquait au Bureau de Poste où Mlle Auclair, accusée de l'obtention d'une position. Il fut établi sur le témoignage de M. Gaboury que Marsh n'avait jamais demandé de position, ni reçu d'argent de Mlle Martha Auclair.

M. Marsh explica qu'il avait préféré parler parce que se trouvant mêlé à l'affaire Coderre, il ne voulait pas permettre que la femme Auclair accusât pour la bonne raison qu'il aux yeux des conservateurs, une fois arrêté, il est passé pour coupable. Il paya, se fit donner un reçu, quitta ensuite à faire arrêter Mlle Auclair par extension, ce qu'il fit.

Ce témoignage fut corroboré en tous points par M. Langlois, associé de M. Marsh.

La cause sera reprise le 10 courant alors qu'on produira au dossier la fameuse lettre anonyme adressée à Marsh, avant l'affaire Coderre, et dans laquelle on lui dit que si ne se taisait pas, on ferait tout pour le ruiner, lui et sa famille, et que s'il le faut, on emploiera contre lui la parjure.

Mme Athanasie David défend Marsh et Mme Gustave Monet, Martha Auclair.

Deux arrestations

(Service particulier)

Londres, 4. — Deux filles qu'on soupçonne d'être des suffragettes militantes méditant de commettre un délit, ont été arrêtées avant l'aurore, ce matin. Elles ont essayé d'échapper à la police en jetant les sacs qu'elles avaient à la main et en sautant à toute jambes.

Les sacs contenaient du papier saturé d'huile, des allumettes, de l'éponge, des chandelles, du coton, de la laine. Dans chaque sac se trouvait une pancarte portant les mots: "Attention à la façon dont vous traitez Mme Pankhurst".

Les filles ont été amenées devant la cour de police sous le nom de Phyllis Brady et Millie Dean.

Londres, 4. — Un bidon d'explosif a été placé dans un wagon, sous une banquette, avec un grand nombre de mèches imbibées d'huile. L'explosion a fait éclater la carrosserie du tramway, les portes étant projetées à une grande distance.

On a tenté aussi pendant la nuit de faire sauter la station d'Orléans, à Surrey, sur la ligne des chemins de fer de Brighton et Sud et du chemin de fer de Londres, Brighton et Bive Sid, mais l'explosion n'a pas causé de dommages sérieux: les portes et les fenêtres ont été brisées cependant, (tu a trouvé un bombe dans un panier) communiquant avec un réveil mat, devant la faire exploser à 3 heures du matin; mais, le coup a raté, la bombe étant mal amorcée.

La censure des vues animées

M. le shérif Lemieux, président du Bureau des Censeurs de vues animées, déclare aux journalistes que ses collègues et lui commenceront de faire l'examen des vues le 15 de ce mois. De cette façon, quand, au premier mai, la loi projetée tendra en force, il aura un ample provision de clichés et les théâtres ne seront pas excusables de donner des vues qui n'auront pas été approuvées.

Un bref d'injonction

M. L. E. Ouimet a pris un bref d'injonction contre les commissaires scolaires de la municipalité du Bas du Bord de l'eau, de Laval des Rapides pour les empêcher de continuer la construction de l'école municipale de la paroisse de L'Ange. M. Ouimet s'oppose à la construction de l'école parce qu'elle est située beaucoup trop loin du centre de la ville.

M. le juge Beaudin accorda le bref.

Mariage de Mlle Roosevelt

(Service particulier)

Oyster Bay, 4. — Mlle Ethel Roosevelt, fille de l'ex-président, a épousé ce matin le docteur Richard Derby, de New-York. La cérémonie était d'un caractère tout à fait intime. Les nouveaux mariés partiront demain pour l'Europe.

Dayton est de nouveau menacé

Dayton, 4. — La ville est encore menacée d'une nouvelle inondation. Si l'eau monte de 10 pouces, la rivière Miami débordera. On surveille les digues pour en prévenir autant que possible la rupture.

Evansville, 4. — La digue de Howell, protégeant 200 familles, domiciliées entre Evansville et Howell, à l'Indiana, a cédé sous la pression de l'eau. Il s'en est suivi un débordement du réservoir qui atteint six pieds de niveau. On a sonné le tocsin pour avertir les gens du danger et la plupart d'entre eux ont fui à temps.

Feu Pierpont Morgan

(Service particulier)

Havre, 4. — Le corps de Pierpont Morgan est arrivé ici ce matin à bord du paquebot "France", où l'on avait dressé une chambre mortuaire tendue de velours noir à frange d'or. Un bataillon d'infanterie, précédé de la fanfare du régiment accompagnait le corps jusqu'à bord où la cérémonie fut d'une extrême simplicité.

"Non-coupable," répond Desroches

A L'ACCUSATION DE MEURTRE PORTEE CONTRE LUI EN COUR DE POLICE CE MATIN. — UN TEMOIGNAGE SENSATIONNEL A L'ENQUETE DU CORONER.

VERDICT DU JURY

(Voir aussi page 5)

A la morgue ce matin, à eu lieu l'enquête sur la tragédie de l'avenue Mont-Royal dont nous relatons les détails en page 5. Après les témoignages des docteurs Dugas et McTaggart, médecins-légitimes, le jury a recueilli les témoignages de M. Perreault, commis à la buvette Thounin où s'est déroulé le drame, et de M. Proulx, autre commis de buvette, qui était de passage à l'hôtel hier après-midi.

Tous deux ont confirmé les faits relatés dans notre compte-rendu.

L'autre témoin entendu est un cocher de fiacre qui a fait les déclarations suivantes, lesquelles ont causé une certaine sensation:

"Hier après-midi, je recevais d'une femme un message téléphonique, me priant de me rendre à un certain endroit rue Saint-Urbain pour y prendre un client. Je m'y rendis et l'accusé étant monté en voiture me demanda si je connaissais M. Eugène Venne. Sur ma réponse négative, il me demandant de le transporter à l'hôtel Mont-Royal et me fit arrêter à la buvette de M. Thounin, me demandant en même temps de l'accompagner".

La suite du témoignage ne fait que corroborer ce qui a été raconté quant à la conversation entre le meurtrier et sa victime.

Le jury rend ensuite un verdict tenant Jack Desroches criminellement responsable de la mort de M. Eugène Venne, et il ordonne sa comparution immédiate en cour de justice.

L'assassin, flanqué d'agents de police et accompagné de son défenseur, M. Louis-Germain, est aussitôt conduit en cour de police.

A la lecture de l'accusation de meurtre portée contre lui, il plaide non-coupable.

Le magistrat fixe aussitôt l'enquête préliminaire au huit de ce mois, et le lendemain, pâle et les traits livides, est entraîné.

Deux arrestations

(Service particulier)

Londres, 4. — Deux filles qu'on soupçonne d'être des suffragettes militantes méditant de commettre un délit, ont été arrêtées avant l'aurore, ce matin. Elles ont essayé d'échapper à la police en jetant les sacs qu'elles avaient à la main et en sautant à toute jambes.

Les sacs contenaient du papier saturé d'huile, des allumettes, de l'éponge, des chandelles, du coton, de la laine. Dans chaque sac se trouvait une pancarte portant les mots: "Attention à la façon dont vous traitez Mme Pankhurst".

Les filles ont été amenées devant la cour de police sous le nom de Phyllis Brady et Millie Dean.

Londres, 4. — Un bidon d'explosif a été placé dans un wagon, sous une banquette, avec un grand nombre de mèches imbibées d'huile. L'explosion a fait éclater la carrosserie du tramway, les portes étant projetées à une grande distance.

On a tenté aussi pendant la nuit de faire sauter la station d'Orléans, à Surrey, sur la ligne des chemins de fer de Brighton et Sud et du chemin de fer de Londres, Brighton et Bive Sid, mais l'explosion n'a pas causé de dommages sérieux: les portes et les fenêtres ont été brisées cependant, (tu a trouvé un bombe dans un panier) communiquant avec un réveil mat, devant la faire exploser à 3 heures du matin; mais, le coup a raté, la bombe étant mal amorcée.

Un bref d'injonction

M. L. E. Ouimet a pris un bref d'injonction contre les commissaires scolaires de la municipalité du Bas du Bord de l'eau, de Laval des Rapides pour les empêcher de continuer la construction de l'école municipale de la paroisse de L'Ange. M. Ouimet s'oppose à la construction de l'école parce qu'elle est située beaucoup trop loin du centre de la ville.

M. le juge Beaudin accorda le bref.

Mariage de Mlle Roosevelt

(Service particulier)

Oyster Bay, 4. — Mlle Ethel Roosevelt, fille de l'ex-président, a épousé ce matin le docteur Richard Derby, de New-York. La cérémonie était d'un caractère tout à fait intime. Les nouveaux mariés partiront demain pour l'Europe.

Dayton est de nouveau menacé

Dayton, 4. — La ville est encore menacée d'une nouvelle inondation. Si l'eau monte de 10 pouces, la rivière Miami débordera. On surveille les digues pour en prévenir autant que possible la rupture.

Evansville, 4. — La digue de Howell, protégeant 200 familles, domiciliées entre Evansville et Howell, à l'Indiana, a cédé sous la pression de l'eau. Il s'en est suivi un débordement du réservoir qui atteint six pieds de niveau. On a sonné le tocsin pour avertir les gens du danger et la plupart d'entre eux ont fui à temps.

Feu Pierpont Morgan

(Service particulier)

Havre, 4. — Le corps de Pierpont Morgan est arrivé ici ce matin à bord du paquebot "France", où l'on avait dressé une chambre mortuaire tendue de velours noir à frange d'or. Un bataillon d'infanterie, précédé de la fanfare du régiment accompagnait le corps jusqu'à bord où la cérémonie fut d'une extrême simplicité.

Nouveau conflit dans le Maine

M. DUPRE POURSUIT LES MEMBRES DU COMITE DONT IL FAISAIT PARTIE. — EXPLICATIONS SUR LA RUPTURE, FOURNIES PAR UN CORRESPONDANT DU "MESSAGE".

LETTRE DU COMITE

(Service particulier)

Biddeford, Me., 4. — M. Godfrey S. Dupré, avocat, a intenté une poursuite contre le Dr A. C. Maynard, Alfred Bonneau, Dr G. C. Précourt et J. Bidand, membres du comité de la Cause Nationale américaine-française, qui a dirigé la lutte contre la "Corporation Sole", en recouvrement de \$12,500.50 pour services professionnels.

Le départ de M. Dupré, qui était président du comité des six intérêts de Biddeford, est la dernière sensation en cette ville.

Le comité a adressé la semaine dernière la lettre ouverte suivante aux Franco-Américains du Maine:

Chers compatriotes,

Lors de la dernière convention tenue à Biddeford, en juin 1911, les quelques quatre cents délégués choisis par vous pour vous représenter, ont bien voulu renouveler leur confiance à l'ancien Comité Permanent, le chargeant de continuer la tâche commencée.

Vous avez sans doute été un peu surpris de voir par les journaux que Godfrey S. Dupré avait été par nous désigné comme président et aviseur légal du Comité.

Si nous en sommes venus à cette décision, soyez-en convaincus, chers compatriotes, c'est que soucieux de la confiance que vous nous avez montrée dans le passé, nous nous sommes crus justifiés d'agir ainsi.

La conduite pour le moins étrange que ce monsieur a tenue depuis quelques mois et qui, suivant nous, a été une des causes de notre récente défaite à la Législature, nous faisait une obligation de faire ce que nous avons fait.

Si conscient de la triste position qu'il s'était faite aux yeux du public, il eût résigné, il se serait exempté de l'humiliation de se faire démettre.

Nous demandons à nos compatriotes de réserver leur jugement sur cette question d'ici à la prochaine convention à laquelle nous donnerons toutes les explications qu'ils jugeront nécessaires.

Voici maintenant la substance des explications fournies par le "Message", de Lewiston, au sujet de la rupture. Après avoir écrit que "M. Dupré a été fort abusé, même par ses propres compatriotes et que l'on ne doit pas s'étonner de son désarroi", le "Message" dit:

"Tout cela s'explique sans doute à une prochaine convention de la Cause Nationale, qui ne manquera pas d'être convoquée et pour jeter un peu de lumière sur l'origine du conflit nous nous permettons de publier ici une correspondance qui nous avait été envoyée de Biddeford en date du 2 février dernier, et dont par diplomatie nous avons préalablement soumis à l'approbation de ses collègues dans le comité. Ces derniers auraient donc appris avec surprise que le bill loi est l'enversement complet (il) gusta, mais leur surprise se changea bientôt en indignation quand ils prirent connaissance des diverses clauses qu'il contenait."

"En effet, disaient-ils, ce projet de loi est le renversement complet de toute l'organisation de l'Eglise: il fait de l'évêque et des prêtres de simples serviteurs et valets en les excluant systématiquement de l'entière administration des églises et des paroisses; il ne peut enfin recevoir l'appui de véritables catholiques."

"Aussi, dit-il, qu'il est pris connaissance de ce projet de loi, M. Dupré, parait-il, aurait aussitôt demandé à Rome que l'excommunication fût lancée contre les signataires."

"Or ces derniers, les quatre autres membres du comité, MM. Maynard, Précourt, Bidand et Bonneau, n'ayant jamais vu le projet de loi, et n'ayant jamais autorisé leur président à l'appuyer de leurs noms, auraient aussitôt fait savoir à Sa Grandeur qu'ils en désavouaient la paternité, et en désavouant leur responsabilité."

"Si ce n'est encore d'après ce que nous avons pu apprendre de renseignements, Rome aurait à son tour été avisée de suspendre l'excommunication".

La censure des vues animées

M. le shérif Lemieux, président du Bureau des Censeurs de vues animées, déclare aux journalistes que ses collègues et lui commenceront de faire l'examen des vues le 15 de ce mois. De cette façon, quand, au premier mai, la loi projetée tendra en force, il aura un ample provision de clichés et les théâtres ne seront pas excusables de donner des vues qui n'auront pas été approuvées.

Un bref d'injonction

M. L. E. Ouimet a pris un bref d'injonction contre les commissaires scolaires de la municipalité du Bas du Bord de l'eau, de Laval des Rapides pour les empêcher de continuer la construction de l'école municipale de la paroisse de L'Ange. M. Ouimet s'oppose à la construction de l'école parce qu'elle est située beaucoup trop loin du centre de la ville.

M. le juge Beaudin accorda le bref.

Mariage de Mlle Roosevelt

(Service particulier)

Oyster Bay, 4. — Mlle Ethel Roosevelt, fille de l'ex-président, a épousé ce matin le docteur Richard Derby, de New-York. La cérémonie était d'un caractère tout à fait intime. Les nouveaux mariés partiront demain pour l'Europe.

Dayton est de nouveau menacé

Dayton, 4. — La ville est encore menacée d'une nouvelle inondation. Si l'eau monte de 10 pouces, la rivière Miami débordera. On surveille les digues pour en prévenir autant que possible la rupture.

Evansville, 4. — La digue de Howell, protégeant 200 familles, domiciliées entre Evansville et Howell, à l'Indiana, a cédé sous la pression de l'eau. Il s'en est suivi un débordement du réservoir qui atteint six pieds de niveau. On a sonné le tocsin pour avertir les gens du danger et la plupart d'entre eux ont fui à temps.

Feu Pierpont Morgan

(Service particulier)

Havre, 4. — Le corps de Pierpont Morgan est arrivé ici ce matin à bord du paquebot "France", où l'on avait dressé une chambre mortuaire tendue de velours noir à frange d'or. Un bataillon d'infanterie, précédé de la fanfare du régiment accompagnait le corps jusqu'à bord où la cérémonie fut d'une extrême simplicité.

Une ville en flammes

UN INCENDIE FAIT RAGE A LANGDON, A VINGT MILLES A L'EST DE CALGARY, ALBERTA, DEPUIS TROIS HEURES CE MATIN.

DES SECOURS

Calgary, 4. — Langdon, une ville située à 20 milles de Calgary, est la proie des flammes depuis la nuit dernière.

Le feu s'est déclaré dans une écurie de louage et s'est ensuite communiqué à un hôtel. Poussées par le vent, soufflant avec violence, les flammes ont bientôt gagné toutes les limites de la ville.

Aux demandes de secours, la brigade du feu de Calgary se rendait quel-ques instants plus tard à Langdon. On croit que le feu a été causé par une cigarette.

Le Monténégro gardera Scutari

(Service particulier)

Londres, 4. — D'après le correspondant de la *Pall Mall Gazette*, à Cetigne, le roi Nicolas de Monténégro s'est décidé à prendre et à garder Scutari. Il aurait déclaré:

"J'affirme que mon peuple et moi sommes décidés à garder ce que nous avons repris pendant la guerre. Nous prendrons Scutari et nous le garderons. C'est la volonté dominante de tous les Monténégrins qui savent bien qu'il vaut mieux mourir en se battant que de vivre comme nous le faisons aujourd'hui".

Le roi montre que la possession des terres fertiles de la vallée de la Zëta est une question de vie ou de mort pour son pays et que son peuple est prêt à défier les puissances et à se battre jusqu'à la victoire ou à l'extermination.

"Scutari sera plus tard ma capitale", dit le roi en terminant.

Le prince Albert à la Havane

(Service particulier)

Havane, 4. — Le croiseur anglais "Cumberland" ayant à son bord le prince Albert est arrivé au port hier. Les officiers du navire ont assisté à un dîner offert par le ministre anglais, mais le prince, à cause de la mort du roi de Grèce, n'y assistait pas. La colonie anglaise donnera une fête en l'honneur du prince.

Le "Cumberland" partira pour les Bermudes, dimanche.

Le "Southern N. Eng. Ry" pénétrera-t-il dans le Rhode Island

(Service particulier)

Providence, R. I., 4. — Le président Chamberlain, de la compagnie du G. T. R., dans une lettre qu'il a envoyée ce matin au gouverneur Pothier, offre de diriger vers l'Etat du Rhode Island le chemin de fer connu sous le nom de "Southern New England Railway" à condition que l'Etat complète ce chemin.

Un souverain chez les journalistes

Un souverain chez les journalistes. Tel est, écrit le *Gaulois*, le fait piquant dont on s'entretient, à Madrid, depuis trois jours. Et ceci n'est pas un conte... A l'occasion de la nouvelle installation du journal *El Imparcial*, le roi Alfonso a daigné visiter les locaux de notre confrère madrileño, en compagnie du président du conseil et de quelques personnages de la Cour.

Succesivement, Alfonso XIII a parcouru les salles de rédaction, les bureaux de l'administration et les ateliers de composition. En son honneur, les ouvriers ont composé de *Viva el Rey*, que le roi a voulu conserver. Devant une relative exubérance, le jeune souverain s'est écrié, avec un sourire: "On dit que ces machines-là servent à écrabouiller les hommes politiques!"

Un lunch a été offert ensuite à Alfonso XIII auquel ont assisté les rédacteurs et les compositeurs du journal. Le roi s'est retiré enchanté de sa visite.

C'est certainement la première fois qu'un souverain espagnol fait un pareil honneur à la presse. Et ce geste est commenté avec beaucoup d'enthousiasme par la population... et les journalistes de Madrid.

La bourse

(Service particulier)

New-York, 4. — Les valeurs continuent à monter et le marché est ferme. Le Reading, le Pacifique Canadien, le Suez de Belgique, et quelques autres ont monté de 1 à 2 points.

Londres, 4. — Le marché est très calme aujourd'hui. La situation monétaire plus aisée empêche un réel dans les valeurs de tout repos; mais l'incertitude de la situation dans l'Est Balkan maintient les affaires en suspens. Les valeurs américaines sont fermes. Le C. P. R. a monté de 2 points. Les autres sont à la hausse d'une fraction.

Paris, 4. — Les prix étaient fermes à la Bourse ce matin.

Le permis de fabriquer des explosifs

Québec, 4. — Le sénateur Brique et M. G. McDougall et White, avocats de Montréal, sont venus ce matin en délégation auprès du gouverneur demander que celui-ci renouvellât les permis de la Canadian Powder Co., qui fabrique des explosifs à l'île Perrot, près de Montréal, parce que cette industrie constituerait un danger pour la sécurité publique.

La banque de Québec

Québec, 4. — Les directeurs de la Banque de Québec ouvriront plusieurs succursales nouvelles dans l'Ouest canadien. Dans le mois de février deux ont été ouvertes, à Edmonton et à Victoria.

Abus commis au nom de la liberté

A UN GROUPE DE PELERINS FRANCAIS, LE SAINT-PERE DIT LE REGRET QU'IL EPOUVE DE L'ABUS QUE L'ON FAIT DE LA LIBERTE RELIGIEUSE.

APPEL EMOTIONNANT

(Service particulier)

Rome, 4. — Le pape Pie X s'est fortement élevé contre les lois de liberté religieuse qui existent en certains pays catholiques dans une proclamation rédigée par lui et lue en son nom, à une nombreuse députation de pèlerins français qui a reçu,